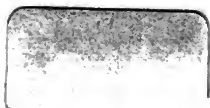
Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde

A.-F. Lièvre







LES

CHEMINS GAULOIS

ET ROMAINS

ENTRE LA LOIRE ET LA GIRONDE

LES LIMITES DES CITÉS. — LA LIEUE GAULOISE

PAR

A.-F LIEVRE

DEUXIÈME ÉDITION

NIORT
L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
22, RUE DES HALLES, 22

1893

[illegible]

[illegible] – France

LES CHEMINS GAULOIS
ET ROMAINS

La 1re édition de cet ouvrage a paru dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1891

LES
CHEMINS GAULOIS
ET ROMAINS
ENTRE LA LOIRE ET LA GIRONDE

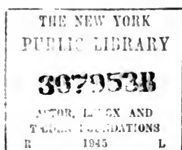
LES LIMITES DES CITÉS. — LA LIEUE GAULOISE

PAR

A.-F. LIÈVRE

DEUXIÈME ÉDITION

NIORT
L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
22, RUE DES HALLES, 22
—
1893



LES

CHEMINS GAULOIS
ET ROMAINS

ENTRE LA LOIRE ET LA GIRONDE

LES LIMITES DES CITÉS — LA LIEUE GAULOISE

Entre la Loire et la Gironde les voies romaines formaient un réseau peu compliqué, dont les lignes principales reliaient entre elles les capitales de tous les peuples de l'Ouest. Des embranchements ou des lignes secondaires desservaient les centres de moindre importance.

Ces vieilles chaussées, dont la plupart remplacèrent des chemins gaulois, ont été si solidement établies que dans beaucoup d'endroits elles ont conservé une partie de leur empierrement ou qu'on peut encore les reconnaître au rang de pierres debout qui de chaque côté formait accotement.

La Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin nous fournissent des renseignements précis sur quatre ou cinq des grandes artères de notre région. Presque toutes sont mentionnées, sous divers noms, dans les chartes du

Rosen-18 January, 1945

moyen âge, dont les indications peuvent, au besoin, aider à en retrouver la direction. Un autre document à consulter, qui rend pour nous l'étude des anciennes chaussées plus facile et plus sûre qu'elle ne l'était il y a cinquante ans, est la carte de l'état-major, où un œil un peu exercé discerne sans peine la plupart de ces grandes lignes au milieu de l'inextricable lacis des chemins qui ne vont que d'un village à l'autre. Mais si la carte peut aider à les reconnaître sur le terrain, elle ne saurait dispenser de les y rechercher, et il est bien des choses qu'elle laisse ignorer à ceux qui font de la topographie historique sans sortir de leur cabinet.

Les notes que nous allons utiliser, celles du moins qui n'ont été prises ni dans les livres ni dans les archives, ont été rapportées de courses multipliées, dont quelques-unes datent de près de quarante années. Nous en ajournerions peut-être encore la publication si pour les compléter nous pouvions nourrir l'espoir d'étendre nos investigations aux lignes ou tronçons restés jusqu'à ce jour en dehors de nos explorations.

Je crois apporter ici une assez large contribution à la géographie historique de l'Ouest. J'ai le regret de me trouver sur certains points, notamment pour la valeur de la lieue gauloise et l'identification de quelques anciennes localités, en désaccord avec des savants éminents. A leur haute autorité j'oppose des faits qu'ils peuvent contrôler et des chiffres que chacun peut vérifier.

I

LIGNES PRINCIPALES

Nous avons appelé lignes principales celles qui reliaient entre elles les capitales des peuples limitrophes ou d'une même région. Beaucoup de ces chemins de long parcours existaient déjà au temps de l'Indépendance et quelques-uns même étaient plus directs que ceux qui les remplacèrent après la Conquête ; mais l'ensemble, c'est-à-dire le réseau, date des Romains. Les ingénieurs qui le tracèrent se sont proposé avant tout de mettre en communication aussi rapide que possible tous les centres administratifs nouvellement créés.

Entre deux chefs-lieux ces lignes s'écartent généralement fort peu de leur direction normale et parfois elles sont absolument rectilignes sur des longueurs de plusieurs lieues.

Celles de leurs courbes qui n'ont pas été imposées par des accidents de terrain résultent le plus souvent d'une combinaison ayant pour but de faire l'économie d'une seconde chaussée lorsque, entre deux directions peu divergentes, on pouvait, pour une partie du tracé, adopter une sorte de moyenne. C'est ainsi que les lignes de Poitiers à Nantes et de Poitiers à Angers ont une longue section commune. Entre Bourges et Poitiers, d'une

part, et Bourges et Limoges, de l'autre, il n'y a de même qu'une seule voie pour la moitié du parcours. Rom se trouve au croisement de plusieurs chemins qui se sont ainsi fait des concessions, non pour desservir une localité sans grande importance, mais pour s'utiliser réciproquement avant d'aller plus loin.

En dehors de ces déviations commandées par la nature ou l'économie, les ingénieurs romains ont rarement transigé et on ne voit pas qu'ils aient fait beaucoup de concessions aux petits centres de population qui pouvaient exister à droite ou à gauche.

C'est d'ailleurs une question de savoir s'il y avait alors beaucoup de ces agglomérations et même si les bourgades dont nous constatons l'existence, soit à la bifurcation des voies, soit sur leur parcours, ne se sont pas, pour la plupart, formées depuis et par l'effet même de la circulation qui s'était établie par là. Sans doute, leur nom, d'ordinaire, n'est pas latin, mais on n'en saurait rien conclure; car si elles ont surgi après la Conquête elles n'en ont pas moins dû emprunter ce nom à l'idiome local. Avant l'arrivée des Romains, les Gaulois avaient des refuges dans lesquels ils couraient s'enfermer en cas de danger et dont quelques-uns, comme Poitiers, sont devenus des villes, mais en temps ordinaire ils vivaient dispersés dans la campagne, et leurs maigres villages, composés de quelques huttes en bois, ne valaient guère la peine qu'une grande route se dérangeât pour eux.

En donnant le nom de voies principales à celles qui reliaient entre eux les chefs-lieux de cités, nous n'avons pas entendu faire dans notre réseau un classement rigoureux, tel que celui qui devait exister aux yeux des *Curatores*

viarum. Les éléments pour ce classement nous auraient manqué. Nous avons voulu simplement nous conformer autant que possible au principe général qui a présidé au tracé du réseau et, en divisant nos lignes en deux catégories, apporter plus de clarté dans notre exposé.

I

VOIES PARTANT DE NANTES

I. — NANTES à SAINTES

Nantes, point de convergence de plusieurs lignes venant de l'Armorique, d'un côté, et du Sud-Ouest, de l'autre, était à la fois le port des Namnètes et leur capitale.

Nous n'avons que des indices sur la voie qui mettait Nantes en rapport avec Saintes, mais ils sont suffisants pour nous permettre d'affirmer son existence.

Si on suppose une ligne droite allant du premier de ces chefs-lieux à l'autre on constate que sur une longueur d'environ quarante kilomètres elle se superpose à une chaussée romaine, depuis longtemps reconnue, celle de Nantes à Rom. On remarque, en outre, que cette ancienne voie, sans y être obligée par des obstacles naturels, et comme pour se prêter à un embranchement, dévie d'abord sensiblement à droite. Ce n'est que vers Montaigu qu'elle reprend sa direction normale et c'est là aussi, près de l'antique *Durinum*, sinon à Durinum même, que le chemin de Saintes devait s'en détacher. Il y aurait lieu d'en rechercher le tracé depuis Montaigu jusqu'à Ingrande.

Ingrande est un village de la commune de la Réorthe, situé à une demi-lieue, en aval, du confluent des deux Lays, sur la rive gauche. Il se trouve exactement sur une ligne idéale qui de Montaigu irait au gué de Velluire, où la chaussée devait traverser le marais vendéen.

Le nom même d'Ingrande est une donnée précieuse. Il indique non seulement une frontière, mais, en général, le point où un chemin, soit gaulois soit romain, passait du territoire d'un peuple dans celui d'un autre. Nous trouvons un Ingrande entre les Namnètes et les Andécaves; un autre entre les Andécaves et les Turons ; deux entre les Turons et les Pictons et un cinquième entre les Pictons et les Bituriges. Au premier siècle de notre ère, il est vrai, l'Ingrande du Lay n'était plus une frontière ; mais le Lay antérieurement avait été la limite des Ratiates, un petit peuple qui se trouvait compris maintenant dans la cité des Pictons.

Tous les Ingrandes connus sont dans les provinces du bassin de la Loire; mais le même nom se rencontre ailleurs sous des formes un peu différentes, notamment sous celle d'Aigurande (1). Un des affluents de la rive droite de la Charente s'appelle l'Aigurande, dont les érudits du Cadastre ont fait la Guirlande. Ce petit cours d'eau était la limite des Santons et des Cambolectres agésinates et est resté celle des diocèses de Saintes et d'Angou-

(1) Les constatations consignées dans la première édition de cet ouvrage au sujet des Ingrandes ont fourni à MM. Julien Havet et Longnon l'occasion de nouvelles recherches toponymiques (*Revue archéologique*, septembre-décembre 1893) dont nous profitons ici à notre tour. Sur les Aigurandes du Centre et de l'Est, voir Vincent Durand, *Observations sur les limites des cités gauloises*, dans le *Bulletin de la Diana*, t. VI.

lême. La Guirande, qui se jette dans la Sèvre au-dessous de Niort et que coupait sur deux ou trois points la limite des anciennes provinces de Poitou et de Saintonge, a dû de même être la frontière primitive des Pictons et des Santons.

L'Ingrande du Lay, limite des Ratiates et des Pictons, est un jalon de la ligne de Nantes à Saintes, mais cette voie elle-même est encore à rechercher jusqu'à l'entrée du Marais.

De tout temps deux ou trois chemins, plus ou moins praticables, ont traversé le Marais en se tenant sur les parties les moins basses (1). L'un d'eux, franchissant la Vendée au Gué-de-Velluire et rejoignant la terre ferme à Thairé-le-Fagnou, était fréquenté au moyen âge, comme en témoignent divers objets recueillis dans le gué (2). Cette chaussée, qui, au delà du Marais, porte le nom caractéristique de chemin de Charlemagne, est certainement la voie romaine. Le Cadastre, qui, de son côté, a enregistré les dires des gens du pays, l'appelle chemin de Saintes.

Après Thairé la ligne laisse Saint-Jean-de-Liversay à gauche et Saint-Sauveur à droite, puis elle traverse le Gué-d'Alleré (3), d'où elle se dirigeait probablement sur Vouhé et Surgères, pour rejoindre, vers Lussand ou Taillant, la chaussée d'Angers à Saintes.

(1) Ch. Estienne, *la Guide des chemins de France*. Paris. 1552, pp. 201-202; — Masse, *Mém. sur l'Aunis et le Bas-Poitou*, copie dans D. Fonteneau, t. XXXIV.

(2) Fillon et de Rochebrune, *Poitou et Vendée*, t. II, Armes et objets trouvés dans le lit de la Vendée.

(3) Notes communiquées par MM. Alfred Richard et G. Musset.

Il est à désirer qu'on fasse sur le tracé de cette voie des constatations plus précises, mais la première condition pour en retrouver les vestiges est de renoncer à l'idée insoutenable et très répandue que la mer au temps des Romains couvrait encore le Marais.

Par Saintes Nantes était en rapport direct avec Bordeaux.

II. — NANTES à PÉRIGUEUX,

par Rom.

Nantes à Rom, *Rauranum.* — Partant de Nantes, la chaussée passe aux Sorinières et près du château de Touffou, au Bignon, au Pâtis-de-Vieillevigne (1), au sud de Montaigu, à Saint-Georges, anciennement *Durinum*, à Bazoges, aux Herbiers, à l'est d'Ardelay, à Boisjoly, à la Blinière, tout près de Pouzauges, au Vieux-Pouzauges, à Montournais et à Saint-Pierre-du-Chemin, qui doit à cette circonstance la seconde partie de son nom ; puis elle longe au sud-ouest la forêt de Chantemerle et coupe près de l'Absie la ligne d'Angers à Saintes, dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure.

Il est à remarquer que les foires les plus renommées du Bocage, celles de Montaigu, les Herbiers, Saint-Michel-Mont-Mercure, Pouzauges, Saint-Pierre-du-Chemin, Chantemerle et l'Absie, se tenaient le long ou à proximité de cette route.

Après l'Absie, la voie traverse la forêt de Secondigny,

(1) Bizeul, *De quelques voies rom. du Poitou se dirigeant vers Nantes.* Nantes, 1844, p. 73.

passe au sud d'Alonne, au nord de la Boissière et de Mazières, au sud de Verruyes et à Saint-Georges-de-Noisné.

Ce long tronçon de Nantes à Saint-Georges, reconnu depuis longtemps, a presque toujours été pris pour la ligne de Poitiers. Nous verrons bientôt que celle-ci, suivant une autre direction, était à la fois plus courte et moins accidentée.

La chaussée, après s'être longtemps tenue sur la ligne de faîte qui départit les eaux de la Sèvre Nantaise et du Thouet et celles du Lay, de l'Autise et de la Sèvre Niortaise, descend dans la vallée du Ligueure, qu'elle traverse au pont de Maunay. En remontant la côte sur la rive gauche on pouvait encore, il y a une vingtaine d'années, constater, dans la haie, l'existence de hautes dalles, plantées de champ, et qui étaient les anciens accotements de la chaussée. Elle devait franchir la Sèvre à Saint-Maixent, remonter aussitôt sur le plateau, passer près de Souvigné et de Fontfreroux et arriver à Massient, dans la commune d'Exoudun, où nous la retrouvons et d'où elle se rend presque en ligne droite à Rom.

La largeur de l'empierrement mesurée en un point où ses accotements sont conservés, entre Vançais et Rom, est de trois mètres trente centimètres seulement.

A la Roche-Goupilleau le souterrain qui a donné son nom au village avait été creusé en partie sous la voie ; un effondrement de la voûte a depuis fait dévier le chemin au sud. Un peu plus loin, sur le revers occidental de la vallée de Charentour, la chaussée s'est changée en ravin et les longues pierres qui formaient autrefois l'accotement saillent maintenant, à demi déracinées, en haut du talus. La voie arrivait au pont de Rom,

au sommet du coude de la Dive, où elle rencontrait celle de Poitiers. Depuis La Roche-Goupilleau, c'est-à-dire depuis deux ou trois kilomètres, il y avait un autre chemin plus direct, qui devait servir habituellement lorsque la Dive était à sec (1).

Rom à Périgueux. — De Rom, la chaussée se dirigeait en ligne droite vers Ruffec et on continue à la suivre facilement, soit sur le terrain, soit sur la carte. A la fin du moyen âge, les villages de la Girardière et du Breuil ont été bâtis sur la voie même ; mais dans les champs et les jardins du Breuil on en a retrouvé l'empierrement avec ses bordures de pierres debout, et la ligne qu'elle suivait, aujourd'hui purement idéale, sert toujours de limite aux paroisses de Messé et de Brux.

Plus loin, à partir de Tagné, la chaussée a été supprimée depuis la création de la grande route de Paris à Bordeaux, dont elle était très rapprochée ; mais on en suit encore facilement la direction au milieu des champs, où se trouvent maintenant les limites de plusieurs paroisses et celles de beaucoup d'héritages, qui étaient autrefois formées par le chemin. Les haies qui la bordaient sont restées çà et là, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et parfois des deux. On la reconnaît même dans la plaine cultivée, soit à la couleur, soit à la forme bombée du terrain. Dans deux ou trois bouquets de bois elle a conservé une partie de son empierrement avec ses bordures.

Les anciens titres la désignent sous le nom de Chemin-Chaussé.

Se rapprochant de plus en plus de la route nationale,

(1) A.-F. Lièvre, *Notes sur Couhé et ses environs*, p. 164.

elle finit par la couper à angle très aigu aux Maisons-Blanches.

De l'autre côté du village et jusqu'à la forêt de Ruffec, elle a été presque partout supprimée, parce qu'elle ne s'éloignait pas de plus de deux cents mètres de la nouvelle route; mais son tracé est toujours reconnaissable.

De Rom à la forêt de Ruffec, c'est-à-dire sur un parcours de vingt-cinq kilomètres, la voie était tirée au cordeau.

Dans la forêt, son assiette a été empruntée par la nouvelle route. Elles traversent ensemble la ville et passent au village de la Chaussée. Aux Nègres et à Touchimbert, elles s'écartent un peu, mais se rejoignent bientôt.

Cette portion de la ligne est mentionnée dans plusieurs titres des XIV[e] et XV[e] siècles, cités par D. Fonteneau (1) : *Via publica de la Chassaude*, en 1390 et 1396 ; *Via publica de la Chaussade*, en 1428 ; *Via publica de la Chaussade*, en 1459 ; *Chemin de la Chaussée*, en 1498 ; mais le savant bénédictin s'est trompé sur la direction de la voie, d'abord entre Vivonne et les Maisons-Blanches, et ensuite au delà de Mansle, d'où il la conduit à Angoulême.

Une charte de l'abbaye de Nanteuil, de 1172 (2), donne ce chemin comme limite d'un domaine du monastère près des Défends, dans la paroisse de Fontenille : « *deu Defes usque ad viam quæ nominatur la Chaucada.* » M. Michon (3) a cru à tort que dans ce texte il s'agissait d'une chaussée allant de Chassenon à Aunay, chaussée qui, du reste, n'existe pas. Celle que nous suivons est mentionnée,

(1) *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, II, 101.
(2) *Gallia christiana*, II, Instrumenta, col. 380.
(3) *Statistique monumentale de la Charente*, p. 161.

en 1458, dans un autre titre qui ne laisse aucun doute sur sa direction : *Chemin de la Chaussade jusqu'au grand pont de Mansle*. Depuis la fin du xv[e] siècle, c'est le nom de chemin de la Chaussée qui prévaut (1).

La voie, qui franchissait la Charente à Mansle, avait été tracée de façon à ce que de la Loire à Périgueux elle n'eût pas d'autre cours d'eau important à traverser. De là, elle se dirigeait en droite ligne sur Montignac. Le chemin actuel, sans jamais s'en écarter de plus de deux cents mètres, la laisse d'abord à gauche et ensuite à droite. Déjà vers la fin du moyen âge elle était sortie de son axe. Ce déplacement donna lieu à un procès entre les seigneurs de Montignac et du Maine, dont elle séparait les possessions dans la Boixe. Vers 1460, les parties adverses, qui étaient Jean de la Rochefoucauld et l'évêque Robert de Montbron, se transportèrent sur les lieux, entendirent le témoignage des vieillards du pays et, après s'être mis d'accord, firent venir les jeunes bergers qui gardaient leur bétail dans la forêt et procédèrent en leur présence à la plantation de « boynes » ou bornes ; puis, afin « qu'ils en eussent souvenance, dit le procès-verbal, leur firent manger de la fouasse, boire du vin et leur donnèrent à chacun deux ardits ». Soixante ans après, lors d'une nouvelle enquête, l'un de ces témoins se souvenait très bien avoir mangé de la fouace, mais non d'avoir vu planter les bornes. L'ancienne chaussée était dès lors si bien oubliée que ce fut la nouvelle charrière qui fut considérée comme limite (2).

Plus loin, dans un canton de la Boixe nouvellement

(1) A.-F. Lièvre, *Exploration archéologique de la Charente*, I, 156 et 199.
(2) A.-F. Lièvre, *Exploration archéologique de la Charente*, I, p. 15.

déboisé, on reconnaît encore la voie à quelques pas à gauche du nouveau chemin, qui, à la lisière de la forêt, lui a emprunté un remblai pour franchir une petite vallée. De là elle arrive, en se tenant à mi-côte, dans le haut du bourg de Saint-Amant et va ensuite toucher la Charente à Montignac.

Du XII[e] au XV[e] siècle, la section de Mansle à Montignac est très souvent mentionnée dans les chartes sous le nom de Chaussade ; et aux XV[e] et XVI[e], sous celui de grand chemin de la Chaussée.

En venant passer à Montignac, la ligne que nous suivons a, depuis Mansle, infléchi à l'ouest et allongé son parcours de quatre ou cinq kilomètres. Cette déviation a eu pour but, comme nous le verrons plus tard, de desservir une localité importante, située à six ou sept milles, de l'autre côté de la rivière, sur le chemin de Saintes.

En sortant de Montignac, la voie remonte sur le plateau et tend à reprendre sa première direction. Elle se dirige par Beauregard, le pont de Churet, les Blanchetaux et la Simarde, sans déviations bien sensibles, jusqu'au Puy-de-Nanteuil. Elle évite la Touvre en passant au-dessus de ses sources et laisse Angoulême à dix kilomètres à l'ouest.

Au delà du Puy-de-Nanteuil, la chaussée, se tenant sur le faîte du plateau qui sépare la vallée de l'Échelle de celle du Bandiat, laisse à gauche la Braconne, longe à l'est la forêt de Bois-Blanc et arrive ainsi en ligne droite jusque près de Bouex. Dans quelques endroits et depuis quelques années seulement, elle a été détruite par les empiètements des riverains ; mais elle figure sans interruption sur le

cadastre, et l'état-major la reproduit comme chemin rural.

Nous avons, à diverses reprises, cherché son prolongement au delà de Bouex. Le terrain y est accidenté, ce qui a obligé le chemin à décrire des courbes. En outre, les plateaux y sont recouverts d'un dépôt tertiaire fort épais, qui était une mauvaise assiette pour la chaussée, et où elle a dû s'effondrer assez vite dès qu'on a cessé de l'entretenir.

A cette difficulté de la reconnaître dans la direction normale se sont ajoutées des recherches en pure perte sur une fausse piste où nous avions été entraîné sur la foi d'un document du xv[e] siècle. Plusieurs pièces citent « le grand chemin de la Chaussade allant du Quaireux à Bouex », ce qui est exact; mais une autre, de 1497, parle de la Chaussade comme allant de Bouex au Pont-Sec, ce qui en changerait brusquement la direction et conduirait la voie dans la vallée du Bandiat (1). Cette indication est fournie par un plaideur, et il faut en conclure seulement que dès cette époque il y avait des doutes sur la direction de la voie au sud de Bouex.

Nous pensons que, continuant à se tenir, autant que possible, sur les hauteurs et gardant sa première direction, elle passait entre Sers et Vouzan, à l'Épeau, entre Pacaud et les Forêts, à Grosbot et à Charras. Dans le Périgord elle va des Graulges à Saint-Crépin de Richemont, passe à Brantôme et arrive à Périgueux par Château-l'Évêque.

C'est à cette ligne, et non à celle de Saintes, qu'a dû

(1) Arch. départ. de la Charente, *Fonds de Saint-Cybard*, Bouex.

appartenir une borne milliaire trouvée dans le vallon de Vignéras et conservée au musée de Périgueux. Elle est dédiée à l'empereur Florian et date, par conséquent, de l'an 276 (1).

III. — NANTES à LIMOGES,

par Rom et Chassenon.

La ligne que nous venons de parcourir suit jusqu'à Rom une direction qui semblait devoir nous conduire à Limoges plutôt qu'à Périgueux, et nous sommes porté à croire qu'elle se prolongeait, en effet, de ce côté; mais nous n'en avons trouvé aucune trace certaine avant Charroux.

Il y a bien un vieux chemin, autrefois très fréquenté, notamment par les sauniers, qui de Rom va à Charroux et se poursuit assez loin au delà vers le sud-est; il incline ensuite au sud, en se tenant sur l'étroit plateau qui sépare la Charente de la Vienne. Ce chemin, qui depuis Charroux est certainement une ancienne voie romaine, a pu appartenir aussi bien à une ligne de Nantes à Limoges qu'à celle de Poitiers à Périgueux, que nous décrirons plus loin. En réalité, ce tronçon a dû être commun. Il empruntait, avant d'arriver à Chassenon, la ligne de Saintes à Limoges.

IV. — NANTES à POITIERS,

par Segora.

Nous décrirons cette ligne plus loin en partant de Poi-

(1) *Congrès archéologique de France*, XXV[e] session, 12.

tiers, ce qui nous permettra de déterminer plus facilement la position de *Segora*, ainsi que le point précis où la chaussée passait de la cité des Pictons dans celle des Namnètes.

V. — NANTES, *portus Namnetum*, à ANGERS, *Juliomagus*

Cette ligne est en dehors du champ d'exploration que nous nous sommes assigné ; nous l'indiquons cependant ici, parce qu'elle n'en est séparée que par la Loire et qu'elle reliait deux capitales voisines de chez nous et où nous serons plus d'une fois ramenés par d'autres voies traversant notre propre territoire.

Dans les deux premiers tiers de son parcours, c'est-à-dire jusqu'à Ingrande, le tracé de la voie est fort incertain.

Ingrande était, comme son nom l'indique, une frontière, celle des Namnètes et des Andécaves. Guyet, dans sa carte d'Anjou, de 1591, a dessiné près de cette bourgade une borne et a inscrit à côté cette mention : *Saxum hoc Britannie et Andegavensium confinia dividit.* Cette pierre, figurée également sur une carte de 1630 et plusieurs fois mentionnée dans les documents angevins du moyen âge, est un ancien milliaire ou une borne qui en a pris la place. Elle est encore debout au milieu du bourg et remplit aujourd'hui, entre deux départements, la même fonction qu'autrefois entre deux peuples.

A la Chaussée, près d'Ingrande, la voie était encore reconnaissable il n'y a pas longtemps et le nom même de ce village est un souvenir de son passage. Elle y atteint le

sommet d'une forte courbe que fait la Loire et, se dirigeant de là en droite ligne sur Angers, elle passe par la Rue-Courbée, Réveillon et la Chaussée, longe la forêt de Bécon, traverse celle de Lignières, arrive à la jonction des routes de Nantes et de Rennes et pénètre dans la ville sans avoir fait l'angle que décrit la route moderne.

Cette longue section rectiligne atteste l'origine romaine de la voie ; mais au moyen âge on paraît avoir préféré un autre chemin qui, partant de Nantes, aurait suivi la rive gauche de la Loire jusqu'à Chalonnes, où il aurait franchi le fleuve pour remonter jusqu'à Angers par la rive droite et la vallée de la Maine, en passant par Savennières. C'est, dit-on, pour protéger cette route que fut élevé, au XII[e] siècle, le château de la Roche-aux-Moines : *ad tuitionem itineris quo itur ab Andegavi civitate Namnetum strata publica* (1).

Par Angers Nantes communiquait avec Tours et Bourges.

II

VOIES PARTANT D'ANGERS

I. — ANGERS à NANTES

A été décrite ci-dessus, pp. 20 et 21.

(1) D. Bouquet, *Rec. des Hist. des Gaules*, XVII, 92. — C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, art. Savennières.

II. — ANGERS, Juliomagus, à SAINTES,

par Saint-Clémentin.

Cette chaussée remplaça sans doute le chemin gaulois que Crassus dut suivre lorsque César, au cours de sa troisième campagne, se trouvant chez les Andes, le dépêcha dans le Midi pour contenir les Aquitains.

Jusqu'ici on n'avait étudié cette voie que sur une longueur de quelques lieues, au sud de la Sèvre, et on supposait bien que, d'un côté, elle allait vers Saintes (1), mais on ne soupçonnait pas que, de l'autre, elle venait d'Angers. Il était cependant facile de le reconnaître. Il suffisait pour cela de continuer les recherches dans chaque sens sur le prolongement direct du tronçon déjà connu. Considérée dans son ensemble, cette chaussée est, en effet, la plus droite de toutes celles de l'Ouest : sur un parcours de dix-huit à dix-neuf myriamètres, elle ne s'écarte nulle part de plus de trois kilomètres d'une ligne idéale allant des Ponts-de-Cé à Saintes.

Angers à Saint-Clémentin, *Segora.* — La voie franchissait la Loire aux Ponts-de-Cé. Il y a une trentaine d'années on voyait encore sur la rive gauche du fleuve les restes d'une longue jetée, qui autrefois faisait suite au pont, et qui, de l'extrémité occidentale de l'île Gemme, remontait vers Juigné (2), où les lignes de Poitiers et de Saintes se séparaient, après avoir traversé la vallée sur une chaussée commune.

(1) Lary, *Mémoires de la Société de statist. des Deux-Sèvres*, V, 30.
(2) C. Port, *Dictionn. hist. de Maine-et-Loire*, art. Aireaux.

Le tracé de celle de Saintes n'est d'abord pas bien sûr. Nous croyons qu'elle se dirigeait, par Vauchrétien et Thouarcé, sur Montilliers ; mais d'abondants vestiges romains, témoignant de l'existence ancienne d'un centre de population à Allençon (1), pourraient faire croire aussi que la voie faisait un léger détour pour desservir cette localité, qui paraît avoir eu à cette époque une certaine importance.

Quoi qu'il en soit sur ce point, la ligne à partir de Montilliers se dirigeait droit vers le sud et, laissant Vihiers à l'ouest, gagnait Saint-Maurice et Étusson, puis arrivait à Saint-Clémentin, autrefois *Segora* (2).

Cette section de Juliomagus à Segora est indiquée sur la Table de Peutinger. Il suffit de jeter les yeux sur ce document, aussi étrange que précieux, pour reconnaître le motif qui a empêché son auteur de prolonger sa ligne jusqu'à Saintes. Dans son singulier système figuratif, où tout est déprimé du nord au sud et allongé de l'est à l'ouest, le *sinus aquitanicus* s'avance, comme un long bras de mer, entre Angers et Saintes, jusque tout près de Poitiers. Pour mener sa chaussée jusqu'à Saintes, le dessinateur aurait dû, par conséquent, la tracer à travers le golfe d'Aquitaine. Malgré toutes les libertés qu'il se donne à chaque instant, il n'a pas osé prendre celle-là et il a arrêté son tracé à Segora, au croisement de la voie de Poitiers à Nantes.

Saint-Clémentin à Saintes. — Les deux lignes, quoi-

(1) C. Port, *Dictionn.*, art. Allençon, Châtres et Chavagnes.
(2) Lièvre, *Revue archéol.*, IIIe série, t. XVIII, p. 231 : Segora. — V. ci-après pp. 40-46.

que perpendiculaires l'une à l'autre, franchissent l'Argent sur le même pont, à côté de Voultegon, et celle de Saintes, reprenant aussitôt sa direction, va passer au Breuil-Chaussée, près de Bressuire.

On a depuis longtemps admis que le Breuil doit le complément de son nom au passage d'une voie romaine ; mais en même temps on a toujours supposé que cette voie était celle de Poitiers à Nantes, dont on ne pouvait d'ailleurs trouver aucune trace. Personne n'a songé à la chaussée qui traverse le bourg du nord au sud.

De là elle arrive, par Clazais et Courlais, à l'Absie, où elle croise celle de Nantes à Rom.

Au sortir de la Gâtine on la retrouve entre Saint-Laurs et Ardin. Près d'Ardin, sur la hauteur, au croisement de la route de Coulonges, on a reconnu, il y a une cinquantaine d'années, des vestiges de constructions romaines (1).

Sa direction générale et des amorces de chaque côté du marais nous porteraient à croire qu'elle franchissait la Sèvre à Coulon. Nous devons ajouter pourtant que des restes importants d'une chaussée ont été constatés aux abords de l'île de Magné, qui un peu plus haut divise la rivière en deux branches. Cet ancien chemin, d'après M. Lary (2), traversait la première près de Monpensé et, après avoir passé à Magné et devant la chapelle de Sainte-Macrine, coupait le second bras de la Sèvre au gué de Mennevau, où « l'empierrement, dit-il, n'a pas moins de 400 mètres de long sur une largeur de douze à quinze mètres ». Ce gué pavé, d'après M. Van der Cruyssen, était

(1) Note de M. Van der Cruyssen.
(2) *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, V, 30.

protégé contre le courant par une armature de grosses poutres de chêne. Outre ces gués, M. Edmond Roy a constaté dans la rivière, en amont de Coulon, l'existence d'anciens travaux dont la nature est assez difficile à déterminer, et tout près de là on a découvert deux pirogues creusées dans des troncs de chêne, des objets en fer, en os, en bronze et quelques médailles romaines (1).

Quoi qu'il en soit du point précis où le chemin coupait la Sèvre, il se retrouve dans sa première direction entre Sansais et le pont d'Épannes.

La ligne d'Angers à Saintes, en passant ainsi, sans se détourner, à deux lieues de Niort, témoigne du peu d'importance de cette localité à cette époque, de même qu'en franchissant le marais en aval elle donne un démenti à ceux qui ont prétendu que la mer montait jusqu'à cette ville au temps des Romains.

D'Épannes à la Roche-Énard et de la Roche-Énard à Usseau, la chaussée, toujours droite et généralement plus élevée que les terrains riverains, est presque partout reconnaissable.

Dans les communes de Marsais et de Saint-Félix, elle a laissé son nom aux villages de la Petite et de la Grande-Chaussée. Entre Usseau et la Petite-Chaussée, elle formait autrefois la limite de l'Aunis et de la Saintonge.

En défrichant un bois dans la vallée de Malvau, on a découvert, à trente mètres de la route moderne, un tronçon de deux cents mètres de l'ancienne chaussée. L'empierrement, dit M. Lary, avait quatre mètres de largeur.

La ligne traverse Lussaud et Landes, franchit la Bou-

(1) E. Roy, *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, ann. 1869, p. 15.

tonne près de Torxay, laisse à gauche les Andouins, passe à un nouveau village de la Chaussée, situé sur la limite de de la commune de Taillebourg, et arrive à l'ancien pont de Saintes.

Prolongée jusqu'à Bordeaux, la voie que nous venons de suivre mettait Angers en communication directe avec les Bituriges Vivisques. Nous décrirons plus loin cette dernière section.

III. — ANGERS à PÉRIGUEUX

Nous rechercherons plus loin, en partant de Périgueux, les indices d'une voie directe entre cette ville et la capitale des Andécaves.

IV. — ANGERS à POITIERS

Deux chemins mettaient Angers en communication avec Poitiers, l'un par Doué, l'autre par Gennes. Tous deux partaient du carrefour de Juigné, au sortir des Ponts-de-Cé, et allaient à Saint-Jouin s'embrancher avec la ligne de Nantes à Poitiers, qui se prêtait à cette combinaison en infléchissant légèrement au nord.

On a reconnu des traces de la première de ces voies à Brissac, aux Alleuds, à Saulgé-l'Hôpital, Noyant et Ambillou (1); mais nous ne saurions dire si, au delà de Doué, elle se dirigeait sur Saint-Jouin, en laissant Thouars un peu à droite, ou si elle passait par Montreuil-Bellay et rejoignait l'autre chemin vers Aubigné.

(1) C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, art. Alleuds, Saulgé, Ambillou.

La seconde chaussée, qui était peut-être la principale, bien qu'un peu plus longue, et qui en tout cas est la mieux conservée, desservait de nombreux centres de population échelonnés le long de la rive gauche de la Loire et de la Dive.

Entre Juigné et Coutures elle était connue, au moyen âge, sous le nom de chemin d'Angers. Avant d'arriver à Gennes elle se rapproche de la Loire pour se tenir ensuite sur les hauteurs qui la dominent. Gennes, qui au temps de Grégoire de Tours n'était plus qu'un gros bourg, *Geinensis vicus*, fut sous les Romains une petite ville prospère, ayant un théâtre, taillé dans la colline, des bains, un aqueduc et un temple.

La chaussée passe à côté de Chênehutte, ancien refuge gaulois, qui, après la Conquête, fut occupé par une population sédentaire de quelque importance et sous les Mérovingiens donna son nom à la contrée environnante, *Carnonensis pagus*. Au commencement du XIe siècle, un viguier y eut sa résidence ; mais cinquante ans plus tard l'endroit était lui-même compris dans la viguerie de Saumur. Depuis, il n'a fait que décliner, au point de n'être plus aujourd'hui qu'une simple ferme, et il n'est pas sûr que dans sa ruine cette vieille localité n'ait pas perdu jusqu'à son nom. Si, en effet, on reconnaît Chênehutte dans le *Canehuta* du XIIe siècle, et celui-ci dans le *Canautia* ou *Caneutia* du XIe, il n'est pas aussi facile de faire dériver Canautia ou Caneutia de *Carnona* ou *Carnon*, qu'on trouve dans Grégoire de Tours et les documents des IXe et Xe siècles (1).

(1) C. Port, *Dictionn. de Maine-et-Loire*, art. Chênehutte.

Saumur existait au temps des Romains; mais la voie, qui n'aurait pu y arriver et en sortir qu'à la condition de franchir deux fois le Thouet et de revenir presque sur elle-même, le laisse à une demi-lieue sur la gauche. Elle passe près de Bagneux, qui en était pour ainsi dire un faubourg et où ont été découverts de nombreux vestiges romains.

La chaussée traverse un petit affluent du Thouet à Munet et le Thouet lui-même près de la Motte, puis elle arrive à Saint-Just, où l'on a trouvé le curieux outillage d'un charpentier romain avec son ménage, son petit pécule et une trompette (1). Elle se dirige ensuite, par les bois de Méron, le village de Meigné et la plaine, sur Antoigné, où elle recevait peut-être la voie de Doué.

De là, après avoir, pendant quelques kilomètres, longé la vallée de la Dive, elle remonte dans la plaine, et, laissant Laire à gauche et Oiron à droite (2), elle va se confondre, à l'entrée de Saint-Jouin, avec la ligne de Nantes à Poitiers, que nous étudierons plus loin.

Depuis Gennes, le chemin que nous venons de suivre traverse une contrée où, à côté des vestiges romains, abondent ceux d'un âge antérieur, les menhirs, les dolmens et les tumulus, attestant qu'elle était depuis longtemps très peuplée. Vers Coutures, au contraire, sur les plateaux, c'est peut-être la route elle-même qui, par les débouchés qu'elle ouvrait, détermina les défrichements dont témoigne le nom même de cette localité.

Par Poitiers, Angers était en communication avec Li-

(1) C. Port, *Dictionn.*, art. Saint-Just.
(2) Ch. Arnauld, *Mém. de la Soc. de statist. des Deux-Sèvres*, 1862, p. 252.

moges et, moins directement, avec Périgueux. Nous rechercherons plus loin les traces qui pourraient subsister d'un chemin plus court entre la capitale des Andécaves et celle des Pétrocores.

V. — ANGERS, *Juliomagus*, à TOURS, *Cæsarodunum*, par *Robrica*.

La Table de Peutinger figure une ligne entre la capitale des Andécaves et celle des Turons, avec une station appelée *Robrica*.

On a parfois cherché cette mansion au sud de la Loire; nous croyons que c'est à tort, puisque la chaussée elle-même se trouve sur la rive droite. On la reconnaît encore facilement dans la plus grande partie de son parcours.

D'Angers à Beaufort, son tracé, assez tortueux, ne différait pas beaucoup de celui de la route moderne. Elle passait à Andard, où, en faisant des défrichements, dans le premier quart de ce siècle, on a mis au jour « un massif ou pilier carré en pierres, de cinq mètres sur chaque face, en maçonnerie pleine, entouré d'un retranchement ou chemin de ronde, large d'un mètre (1) ». Il n'est pas difficile de reconnaître dans cette description, quelque brève qu'elle soit, une pile du genre de celle de Saint-Mard et de beaucoup d'autres que nous rencontrerons sur le bord des voies romaines.

La chaussée, contournant l'Authion, desservait Corné et Mazé et ensuite Beaufort, où abondent les vestiges ro-

(1) C. Port, *Dictionn.*, art. Andard.

mains, puis elle s'engageait dans les marais, où, il y a un demi-siècle, elle servait encore de « levée de défense contre l'Authion (1) ». Sur la carte elle forme une longue ligne droite allant du nord-ouest au sud-est et passant à trois kilomètres de Longué. Deux hameaux lui doivent leur nom: le Haut-Chemin et la Chaussée; peut-être aussi celui de la Tranchée. Elle passe près de Vivy, puis à Allonnes. Au delà, un second village de la Chaussée est comme un jalon qui aide à en suivre la direction. Elle traverse Bourgueil, Restigné et Ingrande et longe ensuite la vallée de la Loire jusque vis-à-vis de Tours.

Ingrande était la frontière des Andécaves et des Turons. Les diocèses d'Angers et de Tours, ainsi que les provinces d'Anjou et de Touraine, ont conservé cette ancienne limite jusqu'à la Révolution.

La longueur de la ligne que nous venons de suivre est d'environ cent huit à cent dix kilomètres, équivalant à peu près aux quarante-six lieues de la Table (112,056 m.), qui place Robrica à XVII lieues (41,412 m.) d'Angers et à XXIX lieues (70,644 m.) de Tours. D'après ces données, la station aurait été vers Bois-Charneau ou les Quatre-Chemins, au sud-ouest de Longué. La Commission de la Topographie des Gaules a identifié Robrica avec Vivy, qui, même en admettant l'évaluation qu'elle donne à la lieue gauloise, ne répond à aucune des données du problème.

Par Tours, la capitale des Namnètes et celle des Andécaves communiquaient avec Bourges.

(1) C. Port, *Dictionn.*, art. Beaufort et Longué; — Bodin, *Hist. de Saumur*, I, 56.

III

VOIES PARTANT DE TOURS

I. — TOURS à ANGERS

Décrite ci-dessus, pp. 29 et 30.

Par Angers Tours communiquait avec Nantes.

II. — TOURS, Cæsarodunum, à POITIERS, Limonum

Cette ligne figure sur la Table de Peutinger.

Usée, comme elles le sont toutes aux abords des villes, et probablement recouverte en partie par une chaussée moderne, l'ancienne voie ne se laisse soupçonner qu'à partir du village de la Carte et son tracé ne devient certain qu'à Pont-de-Ruan, où elle traverse l'Indre.

Ruan est une des bourgades où, dans la première moitié du cinquième siècle, l'évêque Brice construisit une église dont, au rapport de M. Bourassé (1), quelques pans de murs ont été conservés dans une reconstruction du moyen âge. M. Ponton d'Amécourt (2) attribue à cette vieille localité une monnaie mérovingienne portant la légende Rotomus. Grégoire de Tours, qui avait cette paroisse dans son diocèse, l'appelle Rotomagus (3). Ce

(1) *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, V, 12.
(2) *Annuaire de la Soc. de Numismatique et d'Archéologie*, année 1870.
(3) *Historia Francorum*, lib. X, c. XXXI.

nom est celui que Rouen portait à la même époque, et s'il est vrai que la capitale de la Normandie l'ait reçu à cause du culte qu'on y rendait à Roth, il faut admettre que le *vicus* des Turons avait, lui aussi, un sanctuaire de cette divinité génératrice. Il serait à croire, dans ce cas, que Brice, imitant en cela saint Martin, son illustre prédécesseur, aurait élevé là un oratoire parce que c'était déjà un centre religieux et qu'il fallait changer les croyances sans trop déranger les habitudes.

Entre l'Indre et la Manse, la chaussée a été prise pour limite de cinq paroisses et a valu son nom au hameau du Chemin-Ferré, dans celle de Thilouze. Elle franchit la Manse à Saint-Épain et la Creuse à Port-de-Piles, qui a conservé jusqu'à la fin du XVIIe siècle des restes du monument gallo-romain auquel il doit la seconde partie de son nom (1).

Après avoir traversé la Vienne à Cenon, la ligne rencontrait une petite ville, dont les ruines sont aujourd'hui connues sous le nom de Vieux-Poitiers, mais qui s'appelait alors *Briva*, comme en témoigne une inscription célèbre, à laquelle nous croyons avoir rendu son véritable sens (2). Briva était le chef-lieu d'une peuplade ou plutôt d'une tribu, celle des Brivates, qui avaient été ainsi nommés précisément parce que c'était chez eux que le chemin de Tours à Poitiers passait la Vienne.

La chaussée longeait ensuite la vallée du Clain jusqu'à Poitiers, en se tenant tantôt sur le plateau, tantôt à mi-côte.

(1) La Sauvagère, *Recueil d'antiquités*, 103 et 171.
(2) *Le Menhir du Vieux-Poitiers*, Ratis Brivatiom. Poitiers, 1890.

De Tours à Poitiers il y a, d'après la Table de Peutinger, 42 lieues, qui, à 2,436 mètres, font 102,312 mètres. Mesurée sur la ligne que nous venons de suivre, la distance est, en effet, d'environ 102 kilomètres et trois hectomètres.

On a retrouvé à l'état de sarcophages, dans le cimetière de Cenon, quelques-unes des bornes milliaires qui autrefois étaient sur le bord de la voie. Les plus anciennes sont au nom d'Antonin le Pieux et datées de son troisième consulat ; il y en a une dédiée à Constance Chlore et une autre à Galère. Ces deux dernières se rapportent à une réfection de la chaussée, peut-être même à une simple restauration des milliaires. Quant à celles d'Antonin, elles nous reportent probablement à la construction même de la voie, ou, pour mieux dire, à la rectification et à l'empierrement de l'ancien chemin gaulois de Tours à Poitiers.

Sur l'une des bornes d'Antonin on lit : LIM(*onum*) X ; FIN(*es*)VI (1). Ces deux chiffres additionnés donnent 16 lieues comme distance de la capitale des Pictons à la limite de leur territoire et nous portent à près de deux kilomètres au delà d'Ingrande. Ce milliaire devait, d'après ces indications, se trouver un peu au sud du Vieux-Poitiers.

Une seconde borne d'Antonin, transportée comme la précédente au château du Fou, porte : LIM.IX ; FIN.VII (2). Elle était, par conséquent, à une lieue de la précédente dans la direction de Poitiers.

Des indications concordantes de ces deux milliaires il

(1) Lalanne, *Hist. de Châtellerault*, I. 89 ; — Bourignon, *le Vieux-Poitiers*, 9.
(2) De Longuemar, *Bornes milliaires*, p. 6 ; — Espérandieu, *Epigraphie poitev.*, 19.

résulte qu'anciennement la frontière des Pictons et des Turons était à Ingrande ou, pour parler plus exactement, au petit ruisseau qui, au nord et non loin du bourg, se jette dans la Vienne. Le nom même d'Ingrande rappelle que cette localité, d'ailleurs sans importance et que l'auteur de la vie de saint Léger traite de *viculus* (1), était autrefois une limite. Depuis, le Poitou a empiété d'une paroisse sur la Touraine et s'est étendu jusqu'à la Creuse.

La voie de Tours à Poitiers, qui faisait suite à celles venant d'Orléans et du Mans, était la principale artère entre le Nord et le Sud-Ouest. Elle a vu passer toutes les invasions et c'est sur son parcours qu'ont eu lieu les grands chocs de 507 (2) et de 732. Dans les temps modernes, la circulation a abandonné la vieille chaussée, mais elle s'en est très peu écartée : de Port-de-Piles à Châtellerault, la voie romaine, la route royale du XVIII[e] siècle et le chemin de fer, parfois contigus, s'éloignent rarement de plus de cent pas. A partir de Châtellerault et depuis la création de cette ville seulement, c'est-à-dire depuis le moyen âge, voyageurs et marchandises ont pris à suivre la rive gauche du Clain, au lieu de la rive droite.

Par Poitiers Tours communiquait avec Saintes, Bordeaux et Angoulême. Nous rechercherons plus loin s'il subsiste quelques traces de voies plus directes que par Poitiers entre Tours et Périgueux, d'une part, Tours et Limoges, de l'autre.

(1) D. Bouquet, *Rec. des Historiens des Gaules*, II, 625.
(2) A.-F. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric*, en 507. Poitiers, 1873, in-8.

III. — TOURS à BOURGES

Cette ligne, qui, avec celles de Nantes à Angers et d'Angers à Tours, encadre au nord notre champ d'explorations, est restée comme elles en dehors de nos recherches. Elle figure sur la Table avec deux stations, *Tasciaca* et *Gabris*, mais avec deux distances seulement, alors qu'il en faudrait trois. A cette insuffisance s'ajoute probablement une erreur de chiffres, qui laisse quelque doute sur l'identification des deux localités intermédiaires. Le tracé enfin n'est pas certain. Nous allons le rechercher sur la carte en partant de Bourges.

IV

VOIES PARTANT DE BOURGES

I. — BOURGES, Avaricum, à TOURS, Cæsarodunum,

par *Gabris* et *Tasciaca.*

Cette voie, figurée sur la carte de l'état-major jusqu'à Vierzon, court sur le plateau entre l'Yèvre et le Cher. On la perd à leur confluent et nous ignorons si elle passait alors sur la rive droite ou restait sur la gauche.

La Table marque XXIII lieues entre Bourges et la station de Gabris, que l'on s'accorde à placer à Chabris sur la rive gauche du Cher (1). Cette identification est des plus plausibles étymologiquement ; mais elle suppose une erreur

(1) E. Desjardins, *la Table de Peutinger*, 37.

de chiffres dans la Table, car les XXIV lieues qu'elle donne ne font guère plus de 60 kilomètres, c'est-à-dire la distance à vol d'oiseau entre Bourges et Chabris, tandis que la chaussée, à en juger par le tronçon connu, était assez sinueuse.

D'après la Table il y avait également XXIIII lieues entre *Gabris* et *Tasciaca*, que l'on identifie généralement avec Thezée, où se trouvent, sur la rive droite du Cher, des ruines romaines importantes. Thezée, comme Chabris, a pour lui son nom ; mais la distance entre ces deux localités n'est point celle que porte la Table. De l'une à l'autre il y a en ligne droite 28 kilomètres, qui font onze lieues et demie. Or, quel qu'ait été le tracé de la chaussée il n'est pas supposable qu'il ait plus que doublé la distance à vol d'oiseau.

La distance entre *Tasciaca* et *Cæsarodunum* n'est pas marquée.

Par Tours Bourges communiquait avec Angers et Nantes.

II. — BOURGES à POITIERS

Sera décrite tout à l'heure, en partant de Poitiers.

III. — BOURGES à SAINTES

Bourges pouvait communiquer avec Saintes par Poitiers. C'est même la route qu'indique l'Itinéraire. Mais de sérieux indices nous portent à croire qu'il y avait une voie plus directe entre la capitale des Bituriges et celle des

Santons. Elle se serait séparée de la précédente à Argenton.

Au sud-ouest de cette ville et jusque dans la forêt de Saint-Benoît, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 18 kilomètres, M. de Beaufort (1) a reconnu les traces d'une chaussée qu'il a prise pour celle de Limoges, alors qu'elle prend exactement la direction de Saintes, en même temps qu'elle est le prolongement direct de celle de Bourges à Argenton.

D'un autre côté, on voit indiqué dans Cassini un ancien chemin allant d'Adriers à Charroux par Saint-Paixent, l'Ile-Jourdain, le Vigean et Mauprevoir, qui à son tour semble être le prolongement du tronçon décrit par M. de Beaufort.

Enfin D. Fonteneau (2) cite une charte de l'abbaye de Charroux, de 1259, où est mentionné un ancien chemin pavé, *pavimentum antiquum*, qui traversait cette petite ville et pouvait faire partie de la chaussée que nous recherchons. Elle allait de là passer la Charente au pont du Breuil, composé de deux arches, dont on voyait encore les piles au siècle dernier. « Depuis Charroux jusqu'à ce pont, le chemin, dit D. Fonteneau, est pavé à l'antique. » Elle passe ensuite au village du Breuil, à côté de ceux des Vaugelais et de la Combe, à la Touche et à Lizant, franchit de nouveau la Charente à Taizé et arrive à Ruffec.

D. Fonteneau suppose que de là elle allait vers Aunay par Villefagnan. Nous sommes porté à croire, au contraire, que, si elle ne se rendait pas directement à Saintes, elle passait près de Courcôme, où elle aurait laissé son nom

(1) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, XIX, 207.
(2) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, II, 105.

au village de la Chaussée et de là arrivait aux Bouchauds, où elle aurait rencontré la grande voie de Lyon à la mer.

IV. — BOURGES à LIMOGES,

par Argenton.

Cette ligne est composée de deux sections, l'une de Bourges à Argenton, qui sera décrite tout à l'heure, en partant de cette dernière ville ; l'autre d'Argenton à Limoges, que nous étudierons plus loin.

Par Limoges Bourges communiquait avec Périgueux et Bordeaux.

V

VOIES PARTANT DE POITIERS

I.— POITIERS, Limonum, à NANTES, portus Namnetum,

par Saint-Clémentin, *Segora.*

Cette voie est marquée sur la Table. On ne pouvait, par conséquent, douter de son existence ; mais on s'est presque toujours trompé sur sa direction, et en la cherchant là où elle ne passait pas on s'est mis dans l'impossibilité d'identifier d'une façon plausible la mansion de Segora et de tirer parti d'une autre donnée également inscrite sur la Table. Nous croyons avoir été plus heureux (1).

(1) A.-F. Lièvre, *Revue archéologique*, IIIe série, t. XVIII, 231.

Poitiers à Saint-Clémentin, *Segora.* — La voie, au sortir de la ville, est trop usée pour être reconnaissable à d'autres indices que sa direction. Elle passe à Auxance, près de Neuville et à Étables. On la constate d'une façon certaine « au milieu du village de Bournezeau, où, d'après M. Arnauld (1), on rencontre encore sur plusieurs points la chaussée et ses marges ». Elle traverse Bellien, laisse à gauche le Puy-Mouron et arrive à la Cueille. « Du Puy-Mouron à la Cueille, M. Arnauld a fait exécuter cinq fouilles, qui toutes ont, dit-il, mis la voie à découvert avec ses marges et son empierrement. De la Cueille, ajoute-t-il, ce chemin traverse le bourg de Marnes, où l'on a rencontré assez fréquemment ses traces, puis il vient en ligne droite passer devant l'église de Saint-Jouin. »

Saint-Jouin est l'antique Ension, qui n'a pris son nom actuel qu'au xe siècle. Il se trouve à quinze kilomètres au nord de la ligne idéale qui relierait Poitiers à Nantes ; c'est le point où la chaussée s'en écarte le plus. Cette faible déviation ne s'explique pas seulement par l'avantage, que nous avons expliqué ailleurs (2), de se maintenir en plaine le plus longtemps possible ; elle a aussi pour but de se rapprocher d'Angers, afin de desservir cette ville au moyen d'un embranchement, que nous avons déjà étudié.

Dans la traversée de la plaine de Noizé, la voie, dit M. Arnauld, ne présente plus qu'une espèce de sentier couvert de pelouse et envahi par des terres en labour. De là elle continue vers l'ouest en séparant la commune de Maulais de celle de Saint-Généroux, et après avoir franchi

(1) Ch. Arnauld, *Mém. de la Soc. de statist. des Deux-Sèvres.* 1862, p. 251.
(2) *Revue archéologique,* IIIe série, t. XVIII, 233.

le Thouet elle rencontre un de ses affluents près du hameau de Volubine. Cette section est mentionnée dans un aveu de 1568, que cite D. Fonteneau : « Item Mathurin et Guillaume les Audouars tiennent une pièce de terre plantée en bois, assavoir au Monceau, contenant six boisselées environ, tenant au chemin appelé le grand chemin de la Chaussée, par lequel on va dudit lieu de Monceau au pont de Volubine (1). » Du temps de D. Fonteneau on voyait encore les restes de l'une des piles de ce pont.

Au delà de Volubine la ligne est indiquée sur la carte de l'état-major sous le nom « d'ancienne voie romaine ». Elle passe à Coulonges et à la Chapelle-Gaudin, traverse ensuite la Madoire, au pont de Bréchoux, et, un peu plus loin, le Douet, puis le Ton, au pont Grolleau, et arrive à Voultegon, sans avoir, depuis la bifurcation de Saint-Jouin, dévié de plus d'un mille et demi, malgré six ou sept ruisseaux à franchir et leurs berges à remonter.

Le petit bourg de Voultegon a ceci de particulier que deux communes se le partagent, et que c'est l'ancienne chaussée, passant au pied même de l'église, qui les délimite. D'un côté est Voultegon, de l'autre Saint-Clémentin.

Nous sommes là à Segora ; mais procédons comme si nous n'en savions rien et commençons par poser le problème tel qu'il résulte des indications de la Table, le seul document où figure le nom de cette mansion.

Ces indications se réduisent à trois : Segora est sur la voie de Poitiers à Nantes, — à 33 lieues de la première

(1) D. Fonteneau, *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, II, 93.

de ces deux villes, — et au point où cette ligne en rencontre une autre venant d'Angers.

Nous avons là des données suffisantes pour résoudre le problème; mais, d'un autre côté, il n'est pas permis d'en négliger une seule, c'est-à-dire de placer Segora sur une voie quelconque, à n'importe quelle distance de Poitiers et sans tenir compte du croisement de la ligne venant d'Angers.

Des quinze ou seize localités proposées jusqu'ici, aucune ne satisfait à la fois aux trois conditions exigées. La plupart même n'en remplissent aucune; tels sont Segré, au nord de la Loire, Sigournay et Mortagne, en bas Poitou, Montreuil-Bellay, Airvault, la Grimaudière, Doué, Bressuire, le Breuil-Chaussée, Faye-l'Abbesse, etc.

Trois noms surtout ont été mis en avant et ont encore leurs défenseurs : Méron, près de Montreuil-Bellay, la Segourie, dans le canton de Beaupréau, et Secondigny-en-Gâtine.

Méron est à 33 lieues de Poitiers, si l'on admet que la lieue était de 2,222 mètres seulement. C'est tout ce que l'on peut faire valoir en sa faveur; car s'il se trouve près d'un ancien chemin qui va à Angers, il n'est pas en même temps sur la ligne de Poitiers à Nantes.

La Segourie, à laquelle son nom et quelques débris gaulois ou romains ont valu une certaine faveur, est à 50 lieues de Poitiers et à 4 lieues en dehors de la voie qui de cette ville allait à Nantes.

Secondigny est l'endroit qui compte le plus de partisans. C'est lui qui, en effet, réunit le plus d'à-peu-près : il est à peu près sur une voie romaine; il se trouve à peu près à la distance voulue et son nom ressemble à peu près à Segora.

Si on essaie de remplacer ces approximations par des faits et des chiffres, voici à quoi on arrive : Secondigny est à 3 kilomètres et demi d'une voie romaine ; — cette voie va bien à Nantes, mais ne vient pas de Poitiers (1) ; — Secondigny se trouve à 25 lieues de Poitiers, et, même par le tracé allongé que l'on a supposé, il n'en serait encore qu'à 29 lieues et demie et non à 33; — Secondigny, enfin, c'est *Secundiniacum*, le domaine de *Secundinus*, et n'a jamais été *Segora.*

A part les identifications qui procèdent du goût des étymologies, telles que Segré=Segora, Sigournay = Segora Secondigny = Segora, la Segourie = Segora, les erreurs que nous venons de relever proviennent de trois causes : on a méconnu la véritable direction de la ligne de Poitiers à Nantes; on s'est trompé sur la valeur de la lieue gauloise ou on n'a pas tenu compte des chiffres de la Table; et personne enfin n'a soupçonné quelle pouvait être la seconde chaussée dont la rencontre avec la première détermine la position de Segora.

Cette seconde chaussée est celle d'Angers à Saintes. Nous avons dit plus haut pourquoi l'auteur de la Table avait dû arrêter son tracé à Segora (2), c'est-à-dire à la rencontre de la ligne de Poitiers à Nantes. Le croisement avait lieu au pont de l'Argent, entre Saint-Clémentin et Voultegon.

Deux des conditions exigées par la Table se trouvent ainsi remplies : Voultegon et Saint-Clémentin sont sur la voie de Poitiers à Nantes, et ils se trouvent au point même où cette ligne en rencontre une autre venant d'Angers.

(1) *Voir* ci-dessus, p. 12, 13.
(2) *Voir* ci-dessus, p. 23.

Reste la troisième donnée du problème : Segora est à xxxiii lieues de Poitiers. Ces 33 lieues, à 2,436 mètres, font 80,388 mètres. Or, le bourg de Voultegon, qui appartient en partie à Saint-Clémentin, est à 82 kilomètres de Poitiers, c'est-à-dire exactement à la distance voulue, la Table négligeant toujours les fractions.

Aux trois conditions du problème posées par la Table et qui sont rigoureusement remplies, il convient d'en ajouter une autre, à laquelle doivent également répondre Voultegon et Saint-Clémentin. Il faut qu'ils justifient de leur antiquité et même d'une importance ancienne supérieure à celle qu'ils ont aujourd'hui.

Voultegon est incontestablement ancien. Il y a une vingtaine d'années, M. des Dorides y a fouillé un cimetière des ivᵉ et vᵉ siècles (1). D'après Grégoire de Tours, il y avait là une église au temps où saint Martin évangélisait l'Ouest, c'est-à-dire à la fin du ivᵉ siècle : *Apud Vultaconum, vicum pictavensem..., duo pueruli direxerunt ad ecclesiam...* (2). Cette église, qui a dû être une des premières de la région, a été remplacée par une autre, bâtie en petit appareil et dédiée à saint Pierre, qui subsiste encore en partie et qui est elle-même fort ancienne. Plus tard, on y constate l'existence d'une seconde église ou d'une chapelle.

Un triens mérovingien, souvent décrit, témoigne à son tour de l'importance de cette localité avant le moyen âge. Il porte la légende *Vultaconno* et le nom du monétaire

(1) *Bulletin de la Société archéolog. de Nantes*, IX, 229.
(2) Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 45.

Teudomare, qui, par conséquent, devait avoir sa résidence et son atelier à Voultegon (1).

Mais le fait que Voultegon était déjà connu sous ce nom au temps de saint Martin, c'est-à-dire à l'époque même où la Table a dû être confectionnée, exclut l'idée qu'il puisse avoir porté celui de Segora.

Voultegon, d'ailleurs, semble n'avoir été dès l'origine qu'une sorte de faubourg de Saint-Clémentin, qui, traditionnellement, en a gardé jusqu'à nos jours la moitié dans sa dépendance administrative.

Les premières mentions de Saint-Clémentin que nous ayons ne datent, il est vrai, que du milieu du XIe siècle ; mais ce n'est point à cette époque que surgissent chez nous des centres de population nouveaux, du moins avec l'importance que les chartes de ce temps attribuent à Saint-Clémentin. Il se composait alors, en effet, de deux groupes de maisons, à chacun desquels on donnait le nom de bourg, et dont un se trouvait autour de l'église (2). Cette église elle-même, dont, au rapport de M. Ledain (3), quelques parties étaient en petit appareil, témoignait, avant sa récente reconstruction, d'une antiquité égale à celle de Voultegon. Nous trouvons plus tard la mention de deux autres églises ou chapelles et d'une maladrerie. Saint-Clémentin paraît avoir été le siège d'une viguerie et fut depuis celui d'une châtellenie. Ses foires étaient d'autant plus renommées qu'elles étaient plus anciennes.

Quoique bien déchu, Saint-Clémentin, il y a trois cents ans, était toujours qualifié de ville (4). Au siècle dernier,

(1) Lecointre-Dupont, *Essai sur les monnaies du Poitou.*
(2) *Archives historiques du Poitou*, II, 61.
(3) *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1880, p. 162.
(4) *Archives historiques du Poitou*, XX, 394.

il gardait encore le souvenir de son antique importance : « Il paraît, écrivait le feudiste Moisgas (1), qu'il a été beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, si on veut en croire ce que disent les anciens du pays et si on s'en rapporte aux vestiges des maisons qui subsistent encore aux environs de ce bourg, que l'on qualifiait, dans les anciens titres, de ville. »

Voilà donc deux bourgades, Voultegon et Saint Clémentin, dont nous sommes autorisé à faire remonter l'existence au temps même où fut composée la Table. Elles sont plus que voisines, puisque l'une a la moitié de l'autre dans son ressort et que depuis la création des circonscriptions ecclésiastiques, c'est-à-dire depuis mille ans peut-être, c'est, comme dans une ville, une rue qui délimite les deux paroisses.

De ces deux paroisses, séparées seulement par l'ancienne voie de Poitiers à Nantes, il en est une qui a gardé son vocable celtique, emprunté vraisemblablement à sa position. Son nom même exclut l'idée que Voultegon ait été Segora.

Saint-Clémentin, qui d'ailleurs était le centre principal, a au contraire un nom moins vieux que lui-même. C'est une de ces anciennes paroisses, si nombreuses, qui ont d'abord fait précéder leur nom de celui de leur patron, puis l'ont finalement laissé tomber dans l'oubli pour ne garder que ce dernier. Nous avons, à quelques lieues de là, un exemple d'un fait analogue. Saint-Jouin s'appelait d'abord Ension ; c'est entre le ve et le xe siècle qu'il prit le nom de son premier abbé, dont il gardait la dépouille.

(1) *Affiches du Poitou*, 1779, n° 1.

A la même époque, Saint-Clémentin, qui avait un petit monastère, dépendant de Saint-Florent, et qui lui aussi conservait les restes de son premier abbé ou prieur, en prit le nom ; mais avant de devenir Saint-Clémentin, il fut Saint-Clémentin-de-Segora, et auparavant il avait été simplement Segora.

Les irrécusables témoins de son lointain passé avaient déjà, il y a près d'un siècle, fait supposer que Saint-Clémentin pouvait avoir remplacé Segora (1). Il restait à le démontrer, c'est-à-dire à reconnaître les voies qui s'y croisent et à déterminer les distances.

Saint-Clémentin à Saint-André-de-la-Marche, *fines*. — En sortant de Voultegon, la chaussée franchit l'Argent sur un pont de six arches en granit, qui, vers le XIIIe siècle, a dû en remplacer un autre, puis elle remonte sur le plateau et se dirige vers les Aubiers, qu'elle laisse un peu à gauche. Tirée au cordeau, huit kilomètres durant, elle n'a pas depuis seize siècles dévié de son axe, bien qu'elle serve toujours à la circulation. Arrivée près de Maulevrier elle subit l'influence des accidents de terrain, sans cependant s'écarter de sa direction générale. Elle traversait Cholet, qui, dès la fin de la période romaine, était un petit centre de population, dont on a découvert le cimetière, il y a une trentaine d'années. De là elle allait, presque en ligne droite, passer un peu au sud de Saint-André-de-la-Marche.

Avant le démembrement du diocèse de Poitiers, en 1317, Saint-André en était la dernière paroisse, ce qui

(1) *Journal des Deux-Sèvres*, 1812, p. 213. — *Mémoires de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres*, III[e] série, t. VI, 104.

porte à croire qu'antérieurement il avait de même été la frontière de la cité pictone. Cette présomption, corroborée par le complément du nom de Saint-André, est confirmée par la Table, où on lit le chiffre XVIII, inscrit, il est vrai, dans des conditions un peu insolites, mais qui ne peut se rapporter qu'à une station ou à un *fines* de la ligne de Nantes (1). Ces dix-huit lieues, à 2,436 mètres l'une, équivalent à 43,848 mètres, et, partant de Segora, nous portent à Saint-André-de-la-Marche, ou, pour être plus exact, au petit ruisseau qui limite cette paroisse au nord-ouest. On entre là dans le pays de Mauges et dans l'ancien diocèse d'Angers. Le bourg de Saint-André, comme Saint-Clémentin et Saint-Jouin, est du nombre de ceux qui ont changé de nom après le triomphe du catholicisme; mais nous ignorons comment il s'appelait auparavant.

Avant de quitter Saint-André-de-la-Marche, nous ferons remarquer que la détermination de ce *fines* vient confirmer notre identification de Segora. Saint-Clémentin, en effet, se trouve ainsi placé entre deux points fixes, la capitale des Pictons, d'un côté, et leur frontière, de l'autre, à XVIII lieues de celle-ci et à XXXIII de celle-là, c'est-à-dire aux distances exigées par la Table.

Saint-André-de-la-Marche à Nantes. — La voie au delà de Saint-André traverse au sud le territoire de Saint-Machaire-en-Mauges. Si l'adjonction du mot la Marche au nom de Saint-André nous avertissait tout à l'heure que nous étions à une limite, le complément de Saint-Machaire nous apprend à son tour que nous ne sommes

(1) A.-F. Lièvre, *Revue archéologique*, IIIe série, t. XVIII: le *Fines* des Pictons et des Andes sur la voie de Poitiers à Nantes.

déjà plus chez les Pictons, bien que les deux paroisses se touchent. Saint-Machaire-en-Mauges, qui lui aussi a changé de nom, s'appelait primitivement Espevan.

La chaussée, peu reconnaissable, devait passer ensuite près de la Renaudière, à Tilliers et à Vallet. De la Chapelle-Heulin à Nantes, son tracé a été emprunté par la route moderne.

Au delà de Nantes la ligne se poursuivait jusqu'au fond de l'Armorique et mettait ainsi l'extrémité de la Gaule en rapport avec Lyon et l'Italie.

II. — POITIERS à ANGERS

Cette voie a été décrite ci-dessus, p. 26.

III. — POITIERS à TOURS

Décrite ci-dessus, p. 31.

IV. — POITIERS, Limonum, à BOURGES, Avaricum,

par Ingrande, Argenton, Ardentes et Saint-Ambroix.

Cette ligne, inscrite sur la Table et dans l'Itinéraire, est en outre facile à reconnaître sur presque tout son parcours.

Poitiers à Ingrande, *fines*. — La chaussée, après avoir monté la berge du Clain, passe près de la Pierre-Levée, d'où elle se dirige sur Saint-Julien. C'est la partie la moins bien conservée. La ligne franchit la Vienne à Saint-Pierre-des-Églises.

Saint-Pierre est une ancienne et vaste paroisse qui avait trois centres ecclésiastiques et comprenait une partie de la ville de Chauvigny, où se trouvait l'une des églises. Quant au chef-lieu, il se compose d'un presbytère moderne et d'une vieille église, construite sur le bord de la rivière, à côté de la chaussée. L'abside, en petit appareil, et quelques débris qui sont auprès, proviennent d'un édifice antérieur, qui a dû être un temple païen, érigé au passage de la Vienne.

La voie passe la Gartempe au-dessus de Saint-Savin et l'Anglin à Ingrande.

La Table inscrit sur cette ligne un *fines* à xx lieues de Poitiers, ce qui nous porte près d'Ingrande, juste à la limite des départements de la Vienne et de l'Indre, mais non, comme on l'a dit, à la limite des anciens diocèses de Poitiers et de Bourges. L'Itinéraire, plus exact que la Table, met xxi lieues, ce qui, à raison de 2,436 mètres l'une, nous fait arriver au bourg même d'Ingrande, où se trouvait, comme son nom l'indique, une frontière, celle des Pictons et des Bituriges.

La désignation *fines*, appliquée par la Table et l'Itinéraire à une localité qui, d'autre part, a gardé son nom gaulois constitue ici une véritable définition du mot « Ingrande ».

Ingrande, aujourd'hui dans le diocèse de Bourges, dépendait autrefois de celui de Poitiers, ou, pour mieux dire, était partagé entre eux. « Cette paroisse avoisine tellement le diocèse de Bourges qu'une partie du bourg est paroisse de Concremier », lit-on dans un ancien « État

de l'archiprêtré de Montmorillon (1) ». C'est donc encore une limite de cités qui a subsisté jusque dans les temps modernes.

Deux bornes milliaires confirment l'indication de l'Itinéraire. L'une, d'Antonin le Pieux, porte : FIN(*es*) VII ; LIM(*onum*) XIV. Cette double distance donne celle de Poitiers à Ingrande. Il en est de même de la seconde borne, au nom de Sévère Alexandre, qui portait LIM(*onum*) L(*eugæ*) XI ; FIN(*es*) X (2).

Le premier de ces milliaires devait se trouver à l'ouest du village des Abattis, dans la commune de Paizé-le-Sec ; le second, près des Granges, dans celle de Saint-Pierre-des-Églises.

Ingrande à Argenton, *Argantomagus* ou *Argentomagus*. — « De l'Anglin à la Creuse, la voie, dit M. de la Tremblais, n'est plus apparente que dans sa partie intermédiaire ; elle a été détruite à ses deux extrémités, dans les vignes qui avoisinent Ingrande et le Blanc. »

« Après avoir traversé la Creuse au Blanc, la voie se dirige tout le long de la rivière, sur la rive droite, en gardant les hauteurs... En 1843, ses diverses couches ont été coupées, tout près du bourg de Ciron, pour la fondation des murs de clôture du presbytère. Elles ont été coupées encore par les fossés de la route en trois autres endroits, près de la Châtre et près de l'Épine, vis-à-vis du château de la Barre. C'est sur ce dernier lieu surtout que l'on peut en bien voir la disposition. Elle continue à se diriger, par le village de Scouri, jusqu'à Pellebuzan, où elle

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Poitiers.
(2) L. de Longuemar, *Épigraphie poitevine*, p. 137.

forme un coude en laissant à gauche le chemin de Châteauroux... »

« De Pellebuzan la voie se dirige, toujours entière, toujours apparente, vers le domaine de la Chaussée, passe au-dessus des Chézaux, où l'on cesse de la distinguer, par suite de la culture des terrains, pour ne plus la retrouver qu'au delà de Saint-Gauthier et du ruisseau du Buzanteuil. Elle franchit ensuite la Bouzanne au-dessus du Pont-Chrétien, près du château de Chabenet, et se dirige sur Saint-Marcel (1). »

Saint-Marcel, au nord d'Argenton, faisait autrefois partie d'Argantomagus et c'est là, entre autres édifices dont les débris jonchent le sol, que se trouvait le théâtre.

La Table ne donne pas la distance du *fines,* ou Ingrande, à Argantomagus. D'après l'Itinéraire, elle serait de xxi lieues; mais, mesurée sur la carte en suivant la chaussée, elle n'est que de 49 kilomètres, qui ne font guère plus de vingt lieues de 2,436 mètres. On en aurait, au contraire, une de trop si on évaluait la lieue à 2,222 mètres seulement. Voici, croyons-nous, la solution de cette difficulté : l'auteur ou un copiste de l'Itinéraire, qui venait d'écrire le chiffre xxi à la suite de Limonum, l'a reproduit par mégarde après le mot *fines*, où il constitue une erreur. De son côté, celui qui a fait la Table a, non seulement omis une distance entre Poitiers et Argenton, mais il a placé le nombre xx avant *fines*, où il ne répond à rien, tandis que, placé après, il représente exactement la distance d'Ingrande à Argenton.

(1) *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, année 1844, p. 49.

La Table et l'Itinéraire ne mentionnent chacun qu'une station entre Argenton et Bourges ; mais cette station n'est pas la même dans ces deux documents, ce qui nous oblige à étudier la ligne d'après chacun d'eux séparément.

ARGENTON A BOURGES D'APRÈS LA TABLE

Argenton à Ardentes, *Alerta*. — La chaussée, inscrite sur la carte de l'état-major sous le nom de Levée de César, passait à Arthon, franchissait la Bouzanne, traversait la forêt de Châteauroux, où elle est encore très apparente, et atteignait l'Indre à Ardentes ou un peu au-dessous, à la Forge.

On est là à environ 31 kilomètres d'Argenton. Il en faudrait 33 pour faire les 14 lieues portées sur la Table. Cette fois on arriverait juste en comptant la lieue à 2,222 mètres seulement. Alerta en tout cas paraît bien devoir être placé au passage de l'Indre.

Ardentes à Bourges. — La voie, qui au delà d'Ardentes est apppelée Chaussée de César, traverse la Théols à Brives, dont le nom vient précisément de cette circonstance. De la Théols à l'Arnon, qu'elle franchit à Saint-Ambroix, on la nomme Levée de César. Elle passe le Cher à Saint-Florent.

D'Alerta ou Ardentes à Bourges, la Table compte xxviii lieues, qui exigeraient 68 kilomètres. Or, il n'y en a guère plus de soixante. Même en évaluant la lieue à 2,222 mètres on n'arriverait qu'à vingt-sept. Il y a donc erreur évidente, le tracé de la chaussée n'étant pas douteux.

ARGENTON A BOURGES D'APRÈS L'ITINÉRAIRE

Argenton à Saint-Ambroix, *Ernodorum*. — La mansion indiquée par l'Itinéraire entre Argenton et Bourges est Ernodorum, qui ne peut être que Saint-Ambroix-sur-l'Arnon, ce nom signifiant précisément la forteresse de l'Arnon. Le fort dont il implique l'existence se trouvait sans doute dans l'angle formé par les deux bras de la rivière qui se réunissent à Saint-Ambroix. On sait, d'autre part, à quelle circonstance cette ancienne localité doit son changement de nom : c'est là que mourut saint Ambroise, évêque de Cahors (1), qui, devenu patron de la paroisse, lui a imposé son vocable.

D'Argenton à Saint-Ambroix il y a 63 kilomètres, qui ne font pas tout à fait 26 lieues de 2,436 mètres et qui en feraient 28 de 2,222. C'est trop ou trop peu ; car l'Itinéraire place Ernodorum à XXVII lieues d'Argantomagus.

Saint-Ambroix à Bourges. — La distance d'Ernodorum à Avaricum, d'après l'Itinéraire, est de XV lieues, qui feraient plus de 31 kilomètres. Il n'y en a que 28. La lieue de 2,222 mètres trouverait ici, pour la seconde fois, son application.

Il n'y a sur cette ligne depuis Poitiers qu'erreurs ou confusion dans les chiffres. Nous avons pu les rétablir jusqu'à Argenton ; mais nous n'avons aucun moyen de le faire entre Argenton et Bourges, la station indiquée par

(1) A Roma rediens et in pago Biturico, in vico Arnotensi, Deo spiritum reddidit. — Cum Ernoto vico advenisset... Labbe, *Nova Bibliotheca manuscript.*, II, 346 et 349.

la Table, d'une part, et l'Itinéraire, de l'autre, n'étant pas la même. Il semble du moins que, la ligne ne différant pas, les deux documents devraient arriver à un total identique. Or, il n'en est rien. Entre Argantomagus et Avaricum la Table compte 14 + 28 = 42 lieues et l'Itinéraire, 27 + 13 = 40.

Non seulement les deux documents ne concordent pas pour cette section, mais l'Itinéraire n'est pas d'accord avec lui-même pour le trajet de Bordeaux à Autun, dont elle fait partie, ce qui nous prive d'un dernier moyen de contrôle. Il accuse, en effet, un total de 274 lieues, alors que l'addition de toutes les distances sectionnaires en donne 279.

La route que nous venons de suivre et où notre marche a été plus que d'ordinaire embarrassée par les chiffres, se poursuit au delà de Bourges jusqu'à Auxerre.

Dans le Poitou, elle a servi presque partout jusqu'au siècle dernier, mais entre le Blanc et Bourges elle était dès le milieu du seizième abandonnée pour le chemin de Châteauroux et d'Issoudun.

V. — POITIERS, Limonum, à LYON, Lugdunum,

par Argenton.

En allant passer à Argenton, le chemin de Poitiers à Bourges, que nous venons de suivre, fait un coude assez prononcé, au moyen duquel il évite d'abord la Brenne et se prête ensuite à une combinaison de lignes. A Argenton, en effet, il rencontre la voie de Limoges, qui, de son côté,

a fait une concession à peu près équivalente et dès lors il n'y a plus jusqu'à Bourges qu'une seule chaussée.

De même la section de Poitiers à Argenton est commune aux lignes de Bourges et de Lyon.

Nous n'avons point à étudier cette dernière voie au delà d'Argenton. Il nous suffira de dire qu'elle passait à Château-Meillant, *Mediolanum*, Néris, *Aquæ Neri*, et Clermont, *Augustonemetum*.

VI. — POITIERS à LIMOGES

La chaussée, légèrement déviée de son axe tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, se reconnaît cependant facilement sur les plateaux entre le Clain et la Vienne, où en certains endroits, à la hauteur de Nouaillé notamment, son empierrement a conservé un relief considérable. A la lisière des bois de Vernon et de la Ronde, elle est même restée absolument droite sur une longueur de plusieurs kilomètres. Après avoir traversé la forêt de Verrières et le bourg de Bouresse, elle va franchir la Vienne à Quéaux ; puis, se tenant sur la crête de l'étroit plateau qui sépare la Vienne de la Blourd, elle passe au Mas et à la Grâce-Dieu, où elle est encore désignée sous le nom de Chemin-Ferré. Elle laisse Saint-Paixent à droite, Puyferrier et la Trappe à gauche. « De là, traversant des prés et des terres, pour éviter un profond vallon, elle entre, dit D. Fonteneau, dans des bois qui appartiennent au village de la Palisse, qu'elle laisse à droite, passe près de la croix de la Marotte, se dirige en ligne droite, en chaussée fort élevée et très peu dégradée, dans l'espace de trois quarts de lieue, vers le village de Chez-Touraud, de la paroisse de Luchapt,

d'où elle continue jusqu'à un coude qu'elle fait au-dessus du village des Broux, pour passer vers la queue de l'étang de la forge de Luchapt et près du lieu noble de Montbron, qu'elle laisse à sa gauche, d'où elle entre enfin dans la paroisse d'Asnières, qui est du diocèse de Limoges (1). »

Depuis D. Fonteneau, personne, croyons-nous, n'a poursuivi cette exploration de la voie, qui est de plus en plus difficile à reconnaître sur un sol de plus en plus accidenté.

VII. — POITIERS à PÉRIGUEUX

Nous décrirons cette voie plus loin, en partant de Périgueux.

VIII. — POITIERS à ANGOULÊME

On a parlé (2) d'une ancienne voie qui, par Charroux et Nanteuil, aurait relié Poitiers à Angoulême et se serait prolongée, par Aubeterre, jusqu'à la Réole et même aux Pyrénées. Le document sur lequel repose cette hypothèse est le récit du voyage que fit, en 1004, Abbon, abbé de Saint-Florent (3); mais il faut remarquer qu'il s'agit ici d'une tournée de réforme et que rien ne prouve que pour aller d'un monastère à l'autre Abbon ait toujours suivi une voie directe, ni que le chemin qu'il a pu prendre ait été une ancienne chaussée. Toujours est-il qu'entre Charroux et Angoulême on ne trouve aucune trace d'une voie antique.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, II, 99.
(2) Jullian, *Archives municipales de Bordeaux*, II, 235.
(3) Aimoin, *Vita Abbonis*, in *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, VIII, 30.

Nous rechercherons plus loin si, entre Poitiers et Angoulême, il n'y en avait pas une autre moins contestable.

IX. — POITIERS, Limonum, à SAINTES, Mediolanum Santonum,

par Rom, Brioux et Aunay.

Cette voie est une de celles que donnent à la fois la Table et l'Itinéraire.

Poitiers à Rom, *Rauranum.* — Le tracé jusqu'à Vivonne était à peu près le même que celui de la grande route moderne. Elles font, l'une et l'autre, en sortant de Poitiers, une courbe à l'ouest, afin de traverser là où elle est le moins encaissée une petite vallée qui descend au Clain et aussi pour se prêter à un embranchement. L'ancien chemin était déjà sorti de son axe, tantôt à droite, tantôt à gauche, lorsqu'on fit le nouveau, au milieu du XVIIIe siècle (1). Entre Vivonne et Rom, la voie, mieux conservée, a gardé le nom de Chemin-Chaussé, et c'est à elle que le village de la Chaussée, bâti à quelques centaines de pas de la ligne, doit son nom. L'empierrement, partout usé, était simplement assis sur le sol, d'ailleurs peu accidenté ; dans la vallée des Mille-Pertuis seulement on remarque un remblai de quelques pieds, appelé Pont-Bourbeau, au sud duquel la voie gravissait la côte en ligne droite au moyen d'une tranchée, qui laissait encore une pente assez raide. Le chemin a depuis abandonné cette rampe pour faire un coude à l'ouest et ne rejoint l'ancien tracé que sur la hauteur (2). La chaussée, en arrivant à

(1) Archives de la Vienne, E, 35, plan.
(2) A.-F. Lièvre, *Notes sur Couhé et ses environs*, 166.

Rom, franchissait la Dive sur un pont, qui, ne servant apparemment que quand il y avait de l'eau dans la rivière, c'est-à-dire très rarement, a pu durer jusqu'en 1847, époque où, en le reconstruisant, on trouva dans les fondations quelques pièces de monnaies antérieures aux règnes de Tétricus et de Tacite (1).

Rom est appelé *Rarauna* dans la Table, et *Rauranum* dans l'Itinéraire. Rauranum est aussi le nom que lui donne Paulin dans une épître à Ausone (2), quelque peu dédaigneuse pour cette bourgade :

> ... Vel quia Pictonicis tibi fertile rus viret arvis
> Rauranum ausonias tibi devexisse curules
> Conquerar, et trabeam veteri sordescere fano ?

Rauranum, plus important que le Rom de nos jours, tout entier compris dans une boucle de la Dive, s'étendait, sur une longueur d'environ un kilomètre et demi, depuis le pont jusque près du lieu dit Tres-Vées (*Tres Viæ*). A en juger par la plus ou moins grande abondance des vestiges, la mansion se composait de deux groupes de constructions, l'un à la place du bourg actuel, l'autre au sud, dans la plaine dite de Château-Sarrasin, où on voyait encore quelques ruines il y a une cinquantaine d'années. La chaussée formait la principale artère de cette petite ville.

Entre Poitiers et Rom, la Table porte XVI lieues, qui, à 2,436 mètres, font près de 39 kilomètres et nous conduisent à l'entrée de la plaine de Château-Sarrasin, un peu au delà du bourg.

(1) Rondier, *Mém. de la Soc. de statist. des Deux-Sèvres*, 1858-59.
(2) *Paulini ad Ausonium epistolæ*, dans les œuvres d'Ausone.

Deux bornes trouvées dans le cimetière de Rom corroborent l'indication de la Table et confirment comme elle l'évaluation que nous avons, avec M. Aurès, donnée à la lieue gauloise.

Au lieu de XVI, l'Itinéraire porte XXI ; c'est une erreur venant de ce qu'un copiste a pris un v pour un x.

Une autre voie, celle de Nantes à Périgueux, croisait à Rom celle que nous suivons en ce moment.

Rom depuis les Romains a continuellement décliné. Les premiers missionnaires du christianisme y bâtirent une église, autour de laquelle se forma un cimetière, qui pendant une longue suite de générations fut le rendez-vous funéraire des populations environnantes et qui s'étend sous une grande partie du bourg. Au Xe siècle, Rom était une viguerie ; avant la Révolution, il avait encore le titre d'archiprêtré. Il n'est plus maintenant que le chef-lieu d'une commune et une mine archéologique. Cette lente décadence est venue de ce que les grandes voies qui s'y croisent ont, comme nous le verrons, été successivement abandonnées par la circulation.

Rom à Brioux, *Brigiosum*. — Du pont de Rom à Tres-Vées, c'est-à-dire dans toute la traversée de l'ancien Rauranum, la voie subit une inflexion à gauche. A Tres-Vées elle reprend sa direction normale et jusqu'à Sainte-Soline elle coupait autrefois la plaine en ligne droite ; mais à la longue elle est çà et là sortie de son axe, en sorte que c'est parfois dans les fossés ou les chaintres des champs qu'on trouve aujourd'hui quelques-unes des pierres debout qui accotaient l'empierrement. L'église de Sainte-Soline a été construite en partie sur la chaussée même, à une époque où celle-ci, mal surveillée, était déjà déviée.

C'est à tort que dans ces derniers temps on a voulu identifier Rauranum et Sainte-Soline. Cette opinion a tout contre elle : d'abord la convergence de quatre ou cinq grandes voies, qui a lieu à Rom et non à Sainte-Soline ; ensuite les vestiges romains si abondants à Rom et qui font absolument défaut à Sainte-Soline ; enfin les distances données par les anciens documents et qui ne peuvent s'appliquer qu'à Rom. Sainte-Soline, en effet, est à 19 lieues de Poitiers, non à 16, et, conséquemment, se trouve à 9 lieues seulement de Brioux, alors que, comme nous allons le voir, Rauranum en était à douze. Nous laissons de côté l'argument qu'on a tiré du nom même de cette mansion : il prédispose peut-être en faveur de Rom ; mais on a, en pareille matière, tant abusé des quasi-homophonies que le mieux est aujourd'hui de ne pas invoquer ce genre de preuve et de laisser aux adversaires la liberté, parfois embarrassante, d'y voir un effet du hasard. A tout le moins faut-il ne pas exagérer cette analogie du nom moderne avec le nom ancien. Wesseling (1) et après lui M. Desjardins (2) ont voulu rendre évidente la dérivation d'un vocable à l'autre en supposant que Rom pouvait aussi bien s'écrire Raum, ce qui est une erreur. Le nom de cette localité se prononce Ron, exactement comme l'adjectif « rond », et en l'écrivant Raum on en altère forcément la prononciation.

Après Sainte-Soline la ligne passe à Crolour, simple hameau, où se tient annuellement une foire qui primiti-

(1) *Vetera Romanorum itineraria*, 459.
(2) *Table de Peutinger*, p. 38.

vement a dû avoir un autre caractère que celui d'une réunion d'affaires.

A Brioux la voie traverse la Boutonne. C'est à cette circonstance que l'endroit doit son nom, qui originairement a dû être *Briva* et qui a été latinisé en *Brigiosum* par la Table et est devenu *Briossum* ou *Briossium* à l'époque mérovingienne.

De Rom à Brioux, d'après la Table, il y a douze lieues, qui, à 2,436 mètres, font 29,232 mètres. Il y a, en réalité, 31 kilomètres; mais la Table, comme les bornes, néglige les fractions. Ces 31 kilomètres donneraient près de 14 lieues si on les comptait à 2,222 mètres, comme l'a fait la Commission de la topographie des Gaules, qui a supposé une erreur et proposé de remplacer XII par XV (1). Il n'y a rien à corriger si on admet que la lieue vaut 2,436 mètres. Nous verrons du reste tout à l'heure que l'Itinéraire et les bornes confirment cette donnée de la Table, et si l'on suppose une erreur dans celle-ci il faudrait l'imputer également à l'Itinéraire et aux milliaires, ce qui est inadmissible.

Brioux à Aunay, *Aunedonnacum*. — La voie, toujours en plaine, et très directe, passe à la Villedieu, qui, fondée au moyen âge, n'a dû être à l'origine qu'un gîte pour les pèlerins, comme il y en avait sur tous les chemins de Saint-Jacques.

La distance de Brioux à Aunay serait, d'après la Table, de huit lieues; mais il n'y a que dix-neuf kilomètres et demi, c'est-à-dire sept lieues et une fraction. Voici,

(1) *Revue archéologique*, IXe série, t. VIII, 149.

croyons-nous, l'explication de cette différence. Brioux ne figure pas dans l'Itinéraire d'Antonin, qui de Rom à Aunay compte, en une seule fois, vingt lieues. L'Itinéraire, du moins en ce qui concerne cette ligne, doit être anté rieur à la Table, souvent retouchée, et la légère erreur de celle-ci n'est apparemment qu'une accommodation. Pour ne pas se mettre en désaccord avec l'Itinéraire et les bornes, la Table a forcé le chiffre de la distance entre Brioux et Aunay en lui attribuant une fraction qu'elle avait négligée entre Rom et Brioux, et elle a atteint ainsi, comme l'Itinéraire, le total de vingt lieues pour les deux sections prises ensemble.

Deux bornes trouvées dans le cimetière de Rom et conservées au musée de Niort confirment les indications de la Table et de l'Itinéraire. L'une est de Tétricus et porte : C(*ivitas*) P(*ictonum*) L(*eugæ*) XVI ; FIN(*es*) L(*eugæ*) XX. La seconde, au nom de Tacite, porte : C(*ivitas*) P(*ictonum*) L(*eugæ*) XVI ; F(*ines*) L(*eugæ*) XX. Ces deux milliaires, indiquant les mêmes distances, ont dû être à peu près au même endroit, à seize lieues de Poitiers et à vingt lieues d'Aunay, c'est-à-dire à Rom même ; nous disons à peu près au même endroit, parce qu'il n'est pas nécessaire d'admettre que l'un a remplacé l'autre ; ils ont pu occuper des points différents, l'un à l'entrée, l'autre à la sortie de la station.

Les indications de ces bornes combinées avec celles de la Table et de l'Itinéraire permettent de résoudre pour ainsi dire mathématiquement une question intéressante, celle de la limite des Pictons et des Santons.

L'Itinéraire place *Aunedonnacum* à XVI + XX = XXXVI ieues de Poitiers ; la Table le met de même à XVI + XII

+ VIII = XXXVI lieues. Or, d'après les deux bornes de Rom, le *fines* des Pictons se trouve également à XVI + XX = XXXVI lieues de la capitale. Il faut de toute nécessité conclure de là que l'*Aunedonnacum* de la Table et de l'Itinéraire et le *fines* des milliaires sont un seul et même point, autrement dit que la limite de la cité de Poitiers était à Aunay.

C'est une fausse notion de la lieue gauloise qui a porté M. Espérandieu (1) à placer cette limite à la Villedieu, dont le nom, qui équivaut presque à une date de fondation, aurait dû suffire pour le mettre en garde contre cette erreur. M. Ragon (2), de son côté, séduit par une vague homophonie et oubliant que *fines* n'est pas un nom, a cru voir les confins des deux peuples dans Vinax, qui, du reste, est à huit kilomètres de la voie.

Ajoutons que cette ancienne frontière a subsisté jusqu'à la suppression des provinces et qu'avant la formation des départements elle se trouvait à Virolet, à trois kilomètres d'Aunay.

Une autre borne, conservée également au musée de Niort et datée du règne de Constance Chlore, a été exhumée du cimetière de Brioux. On lit au bas de l'inscription deux nombres ainsi disposés :

IIIIX
XIIII

qui représentent évidemment des distances, mais sans indication des localités auxquelles ils se rapportent. Jusqu'à

(1) *Paysages et monuments du Poitou;* Aunay.
(2) *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, XIV, 424.

présent ils sont restés une énigme et, en effet, on n'en peut rien tirer si on compte la lieue à 2,222 mètres.

Le premier de ces nombres, écrit d'une façon assez anormale, mais qui n'est pas sans exemple (1), doit être lu X — IIII, comme le second, X + IIII. Le total, c'est-à-dire XX lieues, représente exactement la distance de Rom à Aunay. C'est d'ailleurs celle que donne l'Itinéraire, qui, pas plus que notre milliaire, ne tient compte de la station de Brioux, inscrite sur la Table seulement.

Les deux chiffres dont il s'agit indiquent donc la distance de Rom dans une direction et celle d'Aunay dans l'autre. Plantée à six lieues de cette dernière station et à quatorze de la première, elle devait se trouver au Pontiou, à trois kilomètres au sud de Brioux.

Aunay à Saintes. — La chaussée traverse Varaise et passe au pied des *fana* de Villepouge et d'Ébéon, monuments religieux (2) du même genre que celui dont le nom de Port-de-Piles nous a précédemment révélé l'existence au passage de la Creuse. De là elle se dirige sur Écoyeux. Avant d'arriver à la Charente, elle se confond avec la grande voie venant de Lyon.

Le parcours d'Aunay à Saintes est de quarante-un kilomètres, qui font les seize lieues inscrites sur la Table et l'Itinéraire.

Cette ligne, que les pèlerins avaient quittée dès le moyen âge, est encore celle que « la Guide des chemins de France », de Charles Estienne, indique aux voyageurs,

(1) C'est ainsi, notamment, que le nombre six est figuré sur la panse d'un des vases trouvés par l'abbé Baudry à Troussepoil, commune du Bernard, et conservé au musée de la Roche-sur-Yon.

(2) A.-F. Lièvre, *les Fana ou Vernements, dits Piles romaines*. Paris, 1888.

en 1552, et c'est au siècle dernier seulement que la grande circulation l'a abandonnée pour le chemin de Saint-Jean-d'Angély.

Tours et Poitiers communiquaient par Saintes avec Bordeaux.

X. — *POITIERS à SAINTES,*

par Brioux.

Pour desservir Rom et se prêter à un embranchement sur Périgueux, la chaussée que nous venons de suivre décrit une courbe qui, de Poitiers à Brioux, allonge le trajet d'une lieue gauloise, c'est-à-dire d'environ deux kilomètres et demi. Une route plus directe, sedétachant de la première à Croutelles, passait par Lusignan , Chenay , Chey et Saint-Léger-de-Melle. A Brioux elle se confondait de nouveau avec la voie romaine.

Cette seconde ligne était probablement celle qui, avant les Romains, reliait Poitiers à Saintes. Depuis le moyen âge elle porte le nom de chemin de Saint-Jacques,parce qu'elle se trouvait comprise dans l'itinéaire des pèlerins qui, du Nord, se rendaient à Compostelle. Cet itinéraire, l'un des quatre qui sont décrits dans le Codex de Saint-Jacques (1), suit en général la voie romaine ; il s'en écarte entre Croutelles et Brioux pour abréger, et ensuite entre Aunay et Saintes, parce que les pèlerins, qui avaient déjà visité Saint-Martin de Tours et Saint-Hilaire de Poitiers, devaient passer par Saint-Jean-d'Angély, d'où ils se rendaient à Saint-Eutrope de Saintes et à Bordeaux.

(1) *Le Codex de Saint-Jacques-de-Compostelle*, liv. IV, pub. par le P. Fita.

Entre Lusignan et Melle, le chemin de Saint-Jacques est dénommé chemin des Charrois sur la carte de la généralité de Poitiers dressée en 1784. Il est de nos jours redevenu la route de Poitiers à Saintes.

VI

VOIES PARTANT DE LIMOGES

I. — LIMOGES, Augustoritum, à BOURGES, Avaricum,

par Argenton.

Cette voie, indiquée dans l'Itinéraire et la Table, limite nos recherches à l'est. Nous n'avons que quelques mots à en dire.

Limoges à Argenton, *Argentomagus*. — L'Itinéraire porte entre ces deux villes XXI lieues. C'est une erreur évidente.

D'après la Table il y a une station intermédiaire et la distance totale est de 38 lieues, qui font 92 kilomètres et demi. C'est à peu près ce que l'on compte par la route moderne, dont le tracé est direct. Il faut en conclure que celui de l'ancienne chaussée n'en différait pas beaucoup et qu'on ne saurait en allonger le trajet, en la déviant dans un sens ou dans l'autre, sans se mettre en désaccord avec les chiffres de la Table.

La station se trouvait à XIV lieues, ou 34 kilomètres, de Limoges, et à XXIV lieues, ou un peu plus de 58 kilo-

mètres d'Argenton, c'est-à-dire au passage de la Gartempe, près de Bessines.

Le nom de cette mansion fait défaut dans la Table. Nous ne croyons pas, en effet, qu'il faille transporter sur la ligne d'Argenton celui de *Pretorium*, inscrit le long de celle de Clermont. Il est inadmissible que cette dernière voie, l'une des quatre principales de la Gaule, montât d'abord au nord, pendant quatorze lieues, pour faire ensuite un angle droit ou même aigu et reprendre la direction de Clermont.

Ceux qui ont placé cette station à Bridiers, près de la Souterraine, font faire à la grande chaussée d'Agrippa un coude encore plus invraisemblable, en convenant eux-mêmes au surplus qu'ils ont tous les chiffres contre leur hypothèse (1).

Pretorium, à en juger par son nom, ne devait être qu'une somptueuse villa. En tout cas ce n'est pas au nord de Limoges qu'il faut le chercher, mais à l'est, dans la direction de Clermont.

Argenton à Bourges.— Cette section a été décrite ci-dessus, p. 52.

II. — LIMOGES à TOURS

Limoges correspondait avec Tours par Poitiers; mais de sérieux indices porteraient à croire qu'on pouvait de même y arriver par Argenton, en empruntant jusqu'à cette ville la voie de Bourges.

Partant d'Argenton, la route aurait coupé ou longé la

(1) *Congrès archéolog. de France*, XL[e] session, p. 32.

Brenne à l'est. Au delà, dans le canton de Châtillon, sur la rive droite de l'Ozance, il y a un chemin, presque rectiligne, de sept ou huit kilomètres, dont la direction est bien celle d'Argenton, d'une part, et celle de Tours, de l'autre. Il est à remarquer, en outre, que sur ce chemin se trouve un village qui s'appelle La Chaussée.

Les archéologues tourangeaux croient, de leur côté, avoir constaté des restes de cette chaussée entre Loches et Tours (1).

III. — LIMOGES à POITIERS

Nous avons décrit ci-dessus une partie de cette chaussée, que nous avons perdue en arrivant aux premiers contre-forts des montagnes du Limousin. Il y aurait lieu de continuer à la rechercher et de s'assurer si elle traversait le massif de Blond, qui est dans son axe, ou si elle le contournait, soit à l'est soit à l'ouest. Au sud de Blond il y a une Bachellerie; c'est là une indication à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance, mais qu'il convient de ne pas négliger absolument (2).

Par Poitiers Limoges communiquait directement avec Angers, et, vraisemblablement, par Chassenon et Rom avec Nantes.

IV.—LIMOGES, Augustoritum, à SAINTES, Mediolanum Santonum,

par Chassenon et les Bouchauds.

Cette ligne, indiquée par la Table, fait partie de celle

(1) *Mémoires de la Soc. archéolog. de Touraine*, XIII, 62.
(2) *Voir* ci-après p. 71.

qui, partant de Lyon, aboutissait chez les Santons, l'une des quatre grandes routes créées en Gaule par Agrippa et mentionnées par Strabon.

Elle passait par Clermont, Limoges et Chassenon. On s'est longtemps mépris sur sa direction en la faisant arriver ensuite à Aunay, pour s'y embrancher sur la voie de Poitiers à Saintes.

Il serait étrange, on en conviendra, que les ingénieurs romains chargés de percer les quatre premières grandes artères de la Gaule eussent choisi pour tête de ligne une simple bourgade comme Aunay, alors qu'ils n'avaient encore rien fait ni pour Bordeaux, ni pour Poitiers, ni pour aucune des capitales de l'Ouest.

Du reste, cette bourgade, bien que l'administration des postes l'ait dénommée Aunay-de-Saintonge, a toujours appartenu au Poitou, dont elle formait la limite, et Strabon dit positivement que la chaussée de Lyon arrivait chez les Santons.

On ne saurait, d'un autre côté, prétendre que cette voie allait emprunter à Aunay celle de Poitiers à Saintes, puisque celle-ci, au milieu du premier siècle, n'existait pas encore.

Il faut remarquer, en outre, qu'elles sont de classes différentes et que celle de Lyon a presque le double de largeur de celle de Poitiers.

Ce tracé a, enfin, contre lui un argument qui, au besoin, dispenserait de tout autre : entre Chassenon et Saintes, la chaussée existe et le tronçon méconnu est même le mieux conservé de tous.

L'idée d'amener à Aunay la grande voie de Lyon est venue du désir de la faire passer par le bourg de Charmé,

dans le nom duquel on croyait reconnaître *Sermanicomagus*, l'une des mansions dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure.

Limoges à Chassenon, *Cassinomagus*. — La voie traversait probablement la Vienne à Aixe, longeait l'étang de Balor, franchissait la Gorre au Planchat, passait dans la forêt de Rochechouart, à la Pouge, puis au sud de la Brousse et au nord de Berthenoux.

D'Augustoritum à Cassinomagus, la distance d'après la Table est de XVII lieues, équivalant aux 41 kilomètres environ qui séparent Limoges de Chassenon par le chemin que nous venons d'indiquer.

Chassenon conserve des vestiges importants de ses anciens monuments, notamment ceux d'un temple d'une forme particulière se rattachant aux plus vieilles traditions religieuses de la Gaule.

Chassenon aux Bouchauds, *Germanicomagus*. — La voie franchit la Graine au moulin de la Soutière, suit, au nord de Saint-Quentin, la crête du plateau jusqu'à Suris, où elle traverse la Charente, qui n'est encore qu'un gros ruisseau, et laisse ensuite Mazières à gauche. Plus loin, elle délimitait naguère les communes de Cherves et du Châtelard, aujourd'hui réunies. Ce tronçon, en partie détruit, figure dans le plan cadastral du Châtelard sous le nom d'ancien grand chemin de Fougères, bien que ce village soit en dehors de la ligne. Là où la chaussée a été supprimée on en suit encore facilement la direction entre des restes de haies alignées, qui autrefois la bordaient.

A un carrefour où confinaient les paroisses du Châtelard, de Cherves et de Vitrac, la voie détache un embranchement sur la Terne, située à 30 kilomètres de là et qui

au temps des Romains avait un théâtre dont les restes ont été détruits, il y a quarante à cinquante ans.

Au delà de cette bifurcation, la ligne n'existe plus comme chemin, mais sur une longueur d'un kilomètre elle délimite à travers champs les communes de Cherves et de Vitrac ; puis elle se perd. On la retrouve, une lieue plus loin, avant d'arriver au village du Péage, au sommet d'une courbe décrite par la Bonnieure.

La voie, qui vient d'infléchir légèrement au sud pour n'avoir pas à franchir deux fois cette rivière, remonte un peu au nord à partir du Péage, afin d'éviter quelques accidents de terrain et une large plaque d'argile tertiaire, occupée par la forêt de Quatre-Vaux. Tout en maintenant, autant que possible, la chaussée sur l'assise jurassique, l'ingénieur a fait son tracé si près du tertiaire que, dans la carte géologique de Coquand, c'est la voie elle-même qui, sur un assez long parcours, sépare les teintes attribuées aux deux natures de sol. Le chemin descend ensuite sans dévier jusqu'à la Tardoire, qu'il traverse avant d'arriver à Coulgens.

Il passe au nord de Touriers et tout près de Villejoubert, puis il tend vers Montignac. Au XVII[e] siècle, cette partie de la voie était encore appelée la Chaussade.

A Montignac la ligne de Lyon à Saintes rencontre celle de Rom à Périgueux et franchit ensuite la Charente, divisée en plusieurs bras.

Il y avait là au moyen âge une corporation, appelée la Bachellerie, qui était chargée de l'entretien des chemins et particulièrement de la levée sur laquelle celui de Saintes traverse la vallée de la Charente. Nous avons

fait connaître ailleurs (1) cette curieuse communauté, exempte de toute charge féodale pour ses biens et qui avait à sa tête un empereur, élu chaque année. Ce fait, qui n'est pas absolument isolé chez nous, tendrait à faire croire que les voies antiques n'ont pas été complètement abandonnées après la chute de l'empire, mais que çà et là des corporations indépendantes, probablement aussi anciennes que les chaussées elles-mêmes, ont continué à leur donner des soins, ne fût-ce que pour conserver les privilèges attachés à cette charge.

Les biens de la Bachellerie de Montignac, au moins en partie, étaient situés le long de la chaussée dont elle avait l'entretien. Nous trouvons de même dans la commune de Cellefrouin un vaste communal à proximité de la voie de la Terne et qui est appelé la Bachellerie.

Après avoir traversé la Charente, la ligne se dirige, par Basse et Bourserois, sur Saint-Cybardeaux.

Avant d'arriver à Saint-Cybardeaux, elle laisse à droite un mamelon qui la domine d'une quarantaine de mètres et sur lequel se trouvent, couvertes par une futaie, les ruines de Germanicomagus. Nous allons y revenir. Écartons préalablement les prétentions de trois autres localités à être identifiées avec cette mansion.

Il n'y a pas même à s'occuper de Charmé, qui est sur une chaussée imaginaire, à 17 ou 18 kilomètres en dehors de la ligne.

Chasseneuil, qu'on a aussi proposé, se trouve à 3 kilomètres de la voie, sur l'embranchement de la Terne. C'est,

(1) *Exploration archéologique du département de la Charente*, I, 47. — *Revue archéologique*, 3e série, t. XVIII, 212.

du reste, une localité fort ancienne, comme son nom le prouve ; mais ce vocable lui-même, précisément parce qu'il est contemporain de celui de notre station, suffirait pour faire écarter l'hypothèse que *Cassinogilus* aurait d'abord été *Germanicomagus*.

Le petit bourg de Sainte-Sévère, qui a été adopté en dernier lieu, est du moins sur la voie ; il existait très probablement sous les Mérovingiens et peut-être même du temps des Romains, c'est-à-dire que le nom qu'il porte a dû en remplacer un autre. Nous ne croyons pas cependant que ce vocable antérieur ait été Germanicomagus. A notre avis, l'enceinte fortifiée qui a fait songer à Sainte-Sévère et qui se voit près du bourg n'est pas romaine. C'est un de ces refuges si nombreux qui furent établis dans nos campagnes après la chute de l'Empire et avant la constitution de la féodalité. Il y en a quelques-uns sur lesquels nous possédons des documents qui ne laissent aucun doute au sujet de leur âge.

Dans ces essais d'identification, on ne s'est nullement préoccupé des distances, parce que la Table n'en indique pas entre Germanicomagus et Saintes et que celle de Chassenon à Germanicomagus est douteuse. On a cru lire XVII, comme entre Limoges et Chassenon. Ces dix-sept lieues, mesurées sur la carte, nous conduiraient un peu au delà de Coulgens, sur un plateau autrefois boisé et aujourd'hui encore peu habité, parce qu'il manque d'eau. Il n'y a là aucun vestige antique et personne n'a songé à y chercher Germanicomagus.

Examinons maintenant à nouveau les titres que nous avons déjà fait valoir ailleurs (1) en faveur des Bouchauds.

(1) *Revue archéologique*, 3e série, t. XVIII, p. 240.

Les ruines dont nous avons parlé tout à l'heure se trouvent près de ce village, dans la commune de Saint-Cybardeaux, à un quart de lieue de la grande ligne de Lyon à Saintes. Elles sont restées ignorées jusqu'en 1870. A cette époque un des propriétaires du bois des Bouchauds, M. Gontier, informa la Société archéologique de la Charente que sous sa futaie il y avait d'anciennes constructions dont la nature était pour lui une énigme. Dans la contrée on appelait cela le château des Fées. Des fouilles, continuées depuis, firent bien vite reconnaître que c'était un théâtre romain. Il est établi dans une échancrure, naturelle ou factice, du flanc septentrional de la colline, et les ruines dont la forme bizarre avait attiré l'attention étaient celles des vomitoires et des murs qui aux deux extrémités des précinctions portaient les gradins, assis ailleurs sur le sol même.

Ce théâtre a 107 mètres de façade ; c'est un des plus grands que l'on connaisse. Mais il n'était pas remarquable seulement par ses dimensions : la quantité considérable de fragments de colonnes, de chapiteaux, de moulures de toute sorte et même de statues qu'on a reccueillie en avant de la scène prouve que cette partie du monument était extrêmement ornée.

Il n'a été rendu qu'un compte très insuffisant des dernières fouilles ; mais un de nos meilleurs artistes, E. Sadoux, a reproduit, dans une dizaine de grandes lithographies, toutes les parties de l'édifice anciennement apparentes et celles que les premiers travaux de déblaiement ont mises au jour (1).

(1) *Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1870, planches.

Au sommet du plateau, des sondages ont fait reconnaître des substructions d'édifices dont des fouilles plus complètes permettraient de déterminer le caractère. De petits cubes de pierre de diverses couleurs mêlés aux terres annoncent que l'un d'eux était pavé en mosaïque. Une conduite d'eau récemment découverte (1) dans le voisinage du théâtre pose, à son tour, un nouveau problème qu'il serait intéressant de résoudre.

Quant aux simples habitations, faites en matériaux légers, selon l'usage des Gaulois, si longtemps conservé chez nous, elles ont disparu. Il est cependant resté depuis lors un petit centre de population sur le bord même de la voie, à l'endroit où elle traverse la Nouère. Il s'appelait alors Elz ou Eu (2), et c'est de ce vocable gaulois, combiné plus tard avec celui du patron de la paroisse, qu'on a fait Saint-Cybardeaux. La petite ville dont Eu n'était qu'un faubourg a, au contraire, complètement et depuis longtemps perdu le souvenir du nom qu'elle portait au temps où ses monuments étaient debout. Ses ruines sont à 66 kilomètres de Chassenon, ce qui fait 27 lieues gauloises de 2,436 mètres. Si on veut bien admettre avec nous que le copiste de la Table a pu omettre un x, c'est-à-dire écrire XVII au lieu de XXVII, ou qu'une lettre est effacée, nous aurons du même coup retrouvé le nom des ruines du bois des Bouchauds et identifié Germanicomagus.

Il nous reste à faire sur ce nom lui-même une observation. La Table porte Sermanicomagus. M. Longnon estime que c'est une erreur de transcription et qu'il faut lire

(1) Note de M. Philippe Delamain, de Jarnac.
(2) *Cartulaire de Saint-Cybard*, coté AAA, Archives de la Charente.

Germanicomagus (1). C'est la forme que nous avons adoptée d'après lui. Germanicomagus est donc le bourg ou le domaine de Germanicus ; Elz ou Eu, qui se trouve à côté, est l'ancien village gaulois. Sur la même voie, à l'entrée de Saintes, nous avons un monument dédié à Germanicus et qui témoigne à son tour de la popularité du héros romain chez les Cantons et leurs voisins les *Sambolectri agesinates* ou Angoumois.

A partir de Saint-Cybardeaux, la chaussée se dirige en droite ligne sur Saintes. Laissant Rouillac à droite et Plaizac à gauche, elle traverse Sainte-Sévère et la forêt de Jarnac, où elle a conservé son empierrement, touche à Cherves et franchit l'Antenne au pont de Saint-Sulpice. A l'entrée de l'ancien pont de Saintes elle passait sous l'arc de triomphe de Germanicus.

V. — *LIMOGES à BORDEAUX*

Ces deux villes communiquaient par Périgueux. Nous rechercherons plus loin, en partant de Bordeaux, s'il n'y avait pas une voie plus directe.

VI. — *LIMOGES à PÉRIGUEUX*

Nous étudierons cette voie ci-après, p. 92, en partant de Périgueux.

(1) Longnon, *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Fr.*, XL, 182.

VII

VOIES PARTANT DE SAINTES

I. — SAINTES à NANTES

Cette voie a été décrite ci-dessus, p. 9.

II. — SAINTES à ANGERS

Décrite pp. 22.

III. — SAINTES à POITIERS

Décrite pp. 57-66.

Par Poitiers Saintes communiquait directement avec Tours et le Nord.

IV. — SAINTES à BOURGES

Voie probable, étudiée ci-dessus, p. 36.

V. — SAINTES à LIMOGES

Décrite ci-dessus, p. 68.

VI. — SAINTES à ANGOULÊME

Voie probable, dont il sera question ci-après, p. 89.

VII.—SAINTES, Mediolanum Santonum, à PÉRIGUEUX, Vesonna,
par l'Anglade et la Berche.

Cette voie, indiquée sur la Table, est, dans la plus grande partie de son parcours, facile à reconnaître sur le terrain et porte le nom de Chemin-Boîné, qui rappelle les milliaires dont elle était autrefois pourvue (1).

La Table lui attribue deux stations, Condate et Sarrum, et devrait, par conséquent, marquer trois distances; or, elle n'en donne que deux, x et xx, qui, réunies, ne font guère que la moitié de celle de Saintes à Périgueux. Cette difficulté n'est pas la seule. D'après le système ordinaire de la carte, le chiffre omis devrait se placer entre Mediolanum et Condate et il faudrait lire ainsi : Entre Mediolanum et Condate... (omission) ; entre Condate et Sarrum, x ; entre Sarrum et Vesonna, xx. Mais la Table interprétée de cette façon ne donne pour résultat que des impossibilités. Aussi bien est-ce sans tenir compte des chiffres qu'on a essayé d'identifier Sarrum à Charmant, situé à 23 lieues de Périgueux, dont il ne devrait être qu'à vingt ; et Condate, à Cognac ou à Merpins, qui sont à vingt lieues de Charmant, c'est-à-dire à deux fois la distance voulue, et à quarante-quatre de Périgueux, alors qu'ils n'en devraient être qu'à trente. D'ailleurs ni Cognac ni Merpins ne sont sur la voie.

Pour Condate il y a, en outre, à tenir compte d'une impérieuse condition topographique implicitement contenue dans ce nom lui-même. Cette station ne peut être placée qu'à la jonction de deux cours d'eau. Or, si on fait

(1) A.-F. Lièvre, *Revue poitevine*, t. IV, p. 115 : Les chemins boînés.

partir les distances de Périgueux on est amené à chercher Condate, qui veut dire confluent, dans la Champagne charentaise, où le chemin boîné, longeant une ligne de faîte, n'a pas, sur un parcours de 47 kilomètres, le plus petit ruisseau à traverser.

Avant de nous résigner à ne voir dans la Table que des erreurs nous avons essayé une autre application de ses chiffres (1), consistant à faire partir les distances de Saintes et à lire ainsi : de Mediolanum à Condate, x ; de Condate à Sarrum, xx ; de Sarrum à Vesonna... (omission). Ce sera dans ce document une exception, venant peut-être de ce que le copiste, ayant oublié d'inscrire avant Condate le chiffre x, l'aurait mis après et aurait ensuite procédé de la même façon jusqu'à Périgueux. Si on veut bien nous accorder que cette exception est possible, nous rechercherons Condate et Sarrum aux distances indiquées, et si les deux nombres x et xx nous portent consécutivement à deux points anciennement habités et les seuls que l'on connaisse sur cette ligne, on conviendra que notre hypothèse est au moins plausible.

Nous allons, en décrivant la voie, appliquer ce mode d'interprétation, qui nous donnera une série de coïncidences parfaitement concordantes entre elles et avec la Table.

Saintes à l'Anglade, *Condate.* — La voie, en sortant de Saintes, contourne un coude de la Charente et ne prend sa véritable direction qu'à trois ou quatre kilomètres de la ville, près des Gonds.

A Brive elle traverse une petite rivière, ce qui a valu à

(1) *Revue archéologique*, IIIe série, t. XVIII, p. 250.

cette localité son nom gaulois et prouve que le chemin existait avant elle. Les Romains n'ont dû faire que mettre en état l'ancienne voie qui reliait la capitale des Santons à celle des Pétrocores.

La chaussée rencontre ensuite le Né.

Si, partant de Saintes, nous mesurons sur la ligne les dix lieues de la Table, équivalant à 24 kilomètres 360 m., c'est juste au Né que nous arrivons.

Cette rivière, qui, même canalisée, comme elle l'a été depuis, se dégage difficilement d'une plaine très basse, se divise en plusieurs cours. Le Port-de-Jappe, où aborde la voie, se trouve au confluent des deux principales branches. A 500 mètres du Port-de-Jappe, dans une île formée par un troisième bras, qui va un peu plus bas rejoindre les deux autres, se trouve le hameau de l'Anglade et de l'autre côté de l'eau, celui de la Frénade.

Voilà donc deux conditions remplies : nous sommes à la distance voulue et dans un endroit qui peut justifier le nom de Condate.

La position de l'Anglade près de la jonction des divers cours du Né a valu à ce hameau le nom qu'il porte et qui n'est pas antérieur au moyen âge. Il n'y a aucune témérité à admettre qu'un centre de population plus ancien a pu, lui aussi, emprunter à cette circonstance topographique une dénomination ayant le même sens et, par conséquent, s'appeler Condate.

Reste la question de savoir si cet ancien centre de population a existé.

En 1846, un cultivateur, en labourant, a découvert à la Frénade, à 300 pas de l'Anglade, un cimetière gallo-ro-

main. Une fouille sommaire et très incomplète le mit en possession d'un assez grand nombre de vases, les uns en terre, les autres en verre. Dix-neuf d'entre eux, les mieux conservés, ont été figurés dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Charente* de l'année 1863. Précédemment on en avait déjà trouvé d'autres, dont quelques-uns renfermaient des monnaies impériales. Dans les champs on rencontre « un grand nombre de briques, les unes ayant dû servir de dalles aux appartements, les autres de couverture à quelque édifice, dont une des pièces semble indiquée par un large pavé en béton ». C'est M. Marvaud qui nous rapporte cette découverte ; « on pourrait, ajoute-t-il, émettre cette opinion qu'il y eut à l'Anglade, comme il y en avait de distance en distance sur les voies romaines, des maisons, *diversoria*, où s'arrêtaient les étrangers pour se reposer, *qui diverterent ad requiescendum* » (Polybe) (1); mais il n'a pas soupçonné que là pouvait se trouver Condate.

La Frénade a été bâtie en 1148 par une colonie de moines de Cîteaux. L'Anglade date vraisemblablement de la même époque. En tout cas, ni l'un ni l'autre de ces vocables, à forme romane, ne sont aussi anciens que les vestiges que l'on rencontre près de ces deux hameaux. La bourgade qui les a précédés, et qui ne s'appelait ni l'Anglade ni la Frénade, c'est Condate.

Avant de continuer notre route, on nous permettra de faire remarquer que si cet ensemble de circonstances concordantes est un effet du hasard nous ne pourrons pas arriver à déterminer la position de notre seconde station, à

(1) *Bulletin de la Société archéol. de la Charente*, XII, 271.

moins d'une seconde rencontre de circonstances également fortuite et encore plus extraordinaire ; mais, réciproquement, on conviendra que si la distance indiquée par la Table entre Condate et Sarrum nous porte juste à un autre point qui présente les mêmes conditions de vraisemblance que le premier, chacune de nos deux identifications sera une garantie de plus pour l'autre.

L'Anglade à la Berche, *Sarrum.* — Après avoir franchi le Né, la voie, au prix de quelques courbes, se maintient, 60 kilomètres durant, sur une étroite zone de craie santonienne, qui est à peine ondulée, tandis que, au-dessus, l'étage campanien, que lui aurait fait traverser la ligne droite, est tout mamelonné et parfois recouvert d'une couche tertiaire, peu propre à l'assiette d'une chaussée. Dans ce long parcours elle laisse Gensac et Mainxe à gauche et Éraville à droite, longe la forêt de Chardin, passe aux Coffres, dans une tranchée que l'on voit à côté de la route moderne, puis à Vesne et à Puy-Gâtis, dans la commune de Chadurie.

Entre Condate et Sarrum la Table compte xx lieues, qui, à raison de 2,436 m., nous portent un peu au delà du village de Puy-Gâtis.

Nous sommes là près d'un cours d'eau, le premier que la voie rencontre depuis le Né, qui arrosait Condate. La petite rivière de Chadurie, elle aussi, a pourvu jadis aux besoins d'une population assez considérable. Quatre ou cinq hameaux, Saint-Aquitier, la Berche, Vesne et Puy-Gâtis, entourent le ruisseau naissant, et tous conservent le souvenir d'une importance passée, que, même réunis ils n'ont plus aujourd'hui.

Au commencement du règne de Louis XIII, François de Lâge, seigneur de Chadurie et de Puy-Gâtis, présenta une requête au roi, portant que « ladite seigneurie est fertile et abondante en toutes sortes de fruits et substances terrestres et autres choses nécessaires pour l'usage et commodité de la vie humaine, qui fait que les circonvoisins de ladite terre vont souvent trafiquer et se pourvoir des choses qui lui manquent et ne peuvent recueillir en leur pays; et surtout l'abord et négociation y est grande le 15e mai, qu'on solennise audit lieu de Chadurie la fête de sainte Quitière, à cause que ce jour-là, tous les ans, on y tient une foire ». De Lâge estime que « ladite foire, instituée de toute ancienneté », est insuffisante et il en demande d'autres.

Nous avons dans nos contrées un certain nombre de ces foires, uniques dans l'année et qui sont en même temps des frairies. Il serait inutile de chercher dans les archives les chartes qui les auraient octroyées. Ces assemblées, dont l'origine est antérieure au moyen âge, se tiennent, les unes dans les bois, les autres près des fontaines.

Le petit bourg de Chadurie est situé près de la plus haute source de la Boëme, et doit à cette position son nom, anciennement écrit Chapdourie (*chef du ri*). La frairie se tient un peu plus bas, autour de la source pérenne et d'une chapelle bâtie à côté, où les paysans vont encore en pèlerinage. On ne sait si c'est un saint ou une sainte qu'ils vénèrent : les uns disent saint Aquitier, les autres sainte Quitière ou sainte Aquitière. En vain chercherait-on, pour se renseigner, l'un ou l'autre de ces noms dans le calendrier ou les Vies des saints : c'est l'ancienne divinité

topique qui, grâce à ce déguisement, a pu survivre au paganisme.

De chaque côté du ruisseau, entre Sainte-Aquitière et la voie romaine, on rencontre çà et là des débris antiques, et Puy-Gâtis, qui est sur le bord de la chaussée, doit peut-être la seconde partie de son nom à l'état de dévastation dans lequel s'est trouvé cet endroit lorsqu'il perdit jusqu'au souvenir de celui qu'il portait du temps des Romains.

Outre ces vestiges que le soc remue dans les champs, on voit à cent pas du ruisseau, entre Sainte-Aquitière et le chemin boîné, les restes d'un édifice dont l'âge est moins douteux que sa destination. Ce sont deux gros murs en béton, parementés en petit appareil et qui supportent une voûte en berceau. Les gens du pays appellent cette ruine la prison des Romains. Michon y a vu « un *exploratorium* ou vigie destinée à surveiller le chemin, peut-être même à faciliter les signaux ». Il a oublié que, de Puy-Gâtis, où elle passe, c'est la chaussée qui domine la ruine. « Je ne dois pas, ajoute-t-il, oublier une circonstance assez remarquable, c'est que j'ai recueilli autour du monument un grand nombre d'anses de bidons, vases en poterie que les soldats en voyage portaient suspendus à leurs épaules (1). » Il eût peut-être mieux valu constater sans commentaire l'abondance significative de débris de toute sorte que l'on rencontre sur ce point.

Le hameau bâti à côté de la ruine s'appelle la Berche ou la Barche et lui doit sans doute ce nom. Quoi qu'il en soit de leur étymologie, ni la Berche, ou la Barche, ni Puy-

(1) Michon, *Statist. monument.*, 193.

Gâtis ne peuvent être le nom que cet endroit portait au temps des Romains et qui pour nous est Sarrum.

Nous verrons plus loin qu'à cette mansion aboutissait une seconde voie, venant de Pons.

La Berche à Périgueux. — Depuis Saintes, l'œil suit facilement sur la carte la longue ligne que nous venons de parcourir, quoiqu'elle y soit indiquée seulement comme chemin d'exploitation. Mais à un quart de lieue de Puy-Gâtis l'officier chargé du lever de la carte de l'état-major a inscrit les mots « Voie romaine » le long d'un chemin d'une dizaine de kilomètres qui se dirige vers Villebois-Lavalette, et c'est justement là qu'il ne fallait pas l'écrire. Cette erreur lui a été dictée par un amateur qui, pour étayer une étymologie, avait besoin de conduire la chaussée, par Villebois, à la Rochebeaucourt.

Nous avons vu que la voie porte le nom de Chemin-Boîné, ce qui signifie borné ou pourvu de bornes, témoins cet article des statuts de Pérouse : *Si quis terminum seu* boynam *evulserit, solvat pro banno libras decem; et nihilominus terminus seu boyna ad locum debitum restituatur ;* et cet autre texte, emprunté à un document local, c'est-à-dire charentais : « On territoire et juridiction d'autrui l'on ne peut planter boynes (1). »

La qualification de boîné est toute naturelle pour un chemin romain, qui a longtemps gardé ses bornes milliaires ; mais on a préféré faire venir boîné de *bovis*, en alléguant que ce nom aurait été donné à cette voie, parce qu'elle était habituellement suivie par les taureaux qui

(1) *Archives départ. de la Charente,* Fonds de l'Évêché, *Vars.*

allaient se faire *écourter* (émasculer) à la Rochebeaucourt, *Rupes bovis curtis !*

La chaussée n'allait pas à la Rochebeaucourt (*Rupes bellæ curtis*); mais, suivant toujours sa première direction, elle passe à Charmant, à Marsac, où elle n'est plus qu'un ravin, au nord de Ronsenac et au sud de Villebois ; puis elle traverse la Nizonne au Pas-Vieux ou Pas-de-Fontaine. Partout dans ces communes elle est, comme précédemment, connue sous le nom de chemin Boîné, que lui donne aussi le cadastre.

Cette appellation caractéristique conservée à la ligne de Saintes à Périgueux paraît avoir été assez générale au moyen âge. La chaussée de Périgueux à Rom est désignée de la même façon dans un document du xve siècle (1). Il y a en Forez une voie Bolène, dont le nom ne doit pas avoir d'autre origine (2).

Du Pas-Vieux le chemin boîné se dirige sur les Gours et la Tour-Blanche et va, croyons-nous, franchir la Dronne au moulin de Rochegrein.

Nous avons vu que sur cette ligne la Table place les distances, non entre les stations correspondantes, mais après le nom de la seconde. A la droite du signe conventionnel indiquant la capitale des Pétrocores il y a, en effet, un nombre qui peut s'appliquer à la voie de Saintes. Ce nombre est XIIII. Or, du Puy-Gâtis, c'est-à-dire de Sarrum, à Périgueux il y a un peu plus de cinquante-quatre kilomètres, équivalant à vingt-quatre lieues gauloi-

(1) Lièvre, *les Chemins boînés*, p. 3.
(2) Vincent Durand, *Aquæ Segetæ et la voie Bolène en Forez*. Saint-Etienne, 1875.

ses. C'est donc XXIV qu'il devrait y avoir sur la Table. Si on admet que la distance ainsi marquée appartient à la voie de Saintes et qu'un x a été omis, on lira ainsi toute cette ligne : de Mediolanum Santonum à Condate, X ; de Condate à Sarrum, XX ; de Sarrum à Vesonna (X)XIIII.

Cette dérogation à son procédé ordinaire n'est d'ailleurs pas unique dans la Table.

VII. — SAINTES, Mediolanum Santonum, à BORDEAUX, Burdigala,

par Blaye.

Cette ligne est le prolongement direct de celle d'Angers à Saintes (1). L'Itinéraire et la Table n'en donnent qu'une section.

Saintes à Blaye, *Blavia.* — Jusqu'à Pons, la voie, presque droite, a été en partie recouverte par la route moderne. Sur la moitié de son parcours elle a été prise pour limite lors de la formation des paroisses. A six kilomètres de Saintes, elle passe au village des Arènes, où se voient des ruines romaines importantes (2).

Pons est un des nœuds de notre réseau ; nous y reviendrons. Un monument de l'époque romaine, remplacé au XVe siècle par un manoir auquel il a légué le nom de Fa, atteste avec toute vraisemblance qu'il y avait là un *fanum* gaulois du genre de ceux que nous avons déjà rencontrés sur le bord de plusieurs voies, notamment à Villepouge et à Ébéon.

(1) *Voir* ci-dessus, p. 22.
(2) *Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inf.*, t. V, 291.

Lors de la construction du château de Pons, deux milliaires ont été utilisés comme montants ou chambranles de la porte dite de Saint-Gilles. L'un d'eux est complètement fruste ; l'autre est au nom de Gordien III et indiquait d'un côté la distance de Mediolanum, aujourd'hui illisible (1).

De Pons à Saint-Genis, le chemin romain ne s'éloigne pas beaucoup de la route moderne. Son tracé devient ensuite fort incertain jusque vers Étauliers. Peut-être trouvera-t-on quelques indications utiles pour le reconnaître dans la Guide de 1552, époque à laquelle on n'avait pas encore commencé à créer de nouvelles chaussées et où, pour les longs trajets, les voyageurs suivaient généralement celles des Romains. Voici, de Saint-Genis à Blaye, le chemin indiqué : « Plassac ; la Tenaille ; Sainct-Duysan; Mirambeaux ; Petit-Beauvois ; Pleine-Sève ; Sainct-Aulbin ; le Bois-Franc, en la comté de Blaye ; le pas de Fenestres ; Estauliers ; Gigot ; la Garde ou Darde Rollant, duquel lieu l'on dict que Rollant jecta une lance jusques en la mer de Blaye ; Blaye (2). »

Blaye à Bordeaux. — Cette partie de la ligne figure à la fois sur la Table et dans l'Itinéraire. Elle faisait comme la route moderne un détour pour passer assez haut la Dordogne.

A en croire la Table, ou du moins la reproduction que nous en avons, il n'y aurait que IX lieues de Blaye à Bordeaux. C'est une erreur : le copiste a omis ou le temps a fait disparaître un premier chiffre. Il faut lire XIX ; c'est d'ailleurs ce que porte l'Itinéraire. Ces dix-neuf lieues font

(1) Julien-Laferrière, *l'Art en Saintonge*, I, 42, planche.
(2) *La Guide des chemins de France*. Paris, 1552, p. 198.

46,284 mètres. Il y a quarante-huit kilomètres par la route moderne, dont le tracé paraît être à peu près le même que celui de la voie.

VIII

VOIES PARTANT D'ANGOULÊME

Angoulême, *Ecolisma*, capitale des *Cambolectri Agesinates*, fut sous l'administration romaine le chef-lieu d'une cité, à laquelle il imposa son nom, qui fit oublier celui de Cambolectres. Cette cité devint, comme les autres, un diocèse (1).

La capitale de ce petit peuple, importante cependant et prospère, mais d'un abord difficile, fut un peu sacrifiée par les ingénieurs romains. C'est ce que constatait Ausone lorsqu'il disait d'elle : *Iculisma..., devio ac solo loco*. Cela ne signifie pas assurément qu'il n'y avait aucun chemin pour arriver à Angoulême, mais veut dire que cette cité, assise sur son rocher, à deux cents pieds au-dessus de la vallée, se trouvait en dehors du réseau privilégié sur lequel fonctionnaient les grands services impériaux. Les chaussées de Lyon à la mer, de Périgueux à Saintes et de Nantes à Périgueux en passaient toutes trois, en effet, à huit ou dix milles.

I. — ANGOULÊME à SAINTES

L'abbé Michon dit que cette ligne franchissait la Cha-

(1) A.-F. Lièvre, *les Agesinates ou Cambolectri Agesinates*, dans le *Bulletin de géographie histor. et descriptive*, 1892.

rente au pont de Basseau et que de là elle allait à Hiersac en laissant Saint-Saturnin sur la gauche. Le reste du parcours est des plus incertains.

Cette voie était connue aux environs d'Angoulême sous le nom de chemin des Anglais (1).

II. — ANGOULÊME à POITIERS

Dom Fonteneau et Michon affirment l'existence de cette chaussée, mais les seules preuves qu'ils donnent se rapportent à une section qui lui était commune avec la ligne de Périgueux à Rom, dont ils ignoraient la véritable direction et que la voie d'Angoulême devait rejoindre à Mansle. Celle-ci d'après eux aurait presque partout, entre Angoulême et Mansle, été recouverte par la route moderne. Ajoutons cependant qu'au nord du pont de Churet, sur l'Argence, la route nationale laisse à l'ouest, pour le rejoindre plus loin, un ancien chemin qui monte la côte en ligne droite et délimite les paroisses d'Anais et de Vars. C'est probablement un reste de la chaussée antique.

Au pont de Mansle la ligne d'Angoulême rejoignait celle de Périgueux à Rom et Poitiers.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensons de l'existence d'une voie d'Angoulême à Poitiers par Nanteuil et Charroux.

(1) Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, 164.

III. — *ANGOULÊME à LIMOGES*

Sortant d'Angoulême la voie se dirigeait vers les sources de la Touvre en passant par les chaumes de Boismenu et du Recoux, où elle n'est plus qu'un ravin; elle croisait au Quéroy la ligne de Rom à Périgueux, franchissait le Bandiat à Pranzac, et après avoir gravi la côte allait en ligne droite à Vilhonneur. On a reconnu il y a quelques années des restes de l'empierrement près du village de Chez-Nadaud.

Vers Orgedeuil cette ancienne voie porte le nom de chemin des Anglais. D'après M. Michon, qui dit l'avoir « étudiée avec une attention minutieuse », elle laissait à droite le village de Peyron et, plus loin, celui du Mas, où de son temps on voyait encore les soubassements d'un édifice qu'il appelle *exploratorium* et qui était plutôt un *fanum*. De là elle arrive à l'Arbre et, se tenant toujours sur une ligne de faîte, laisse Mazerolles à gauche, passe à Mouzon et Lézignac et se confond vers Saint-Quentin avec la ligne de Saintes à Limoges par Chassenon (1).

IV. — *ANGOULÊME à PÉRIGUEUX*

Nous décrirons cette voie ci-après, en partant de cette dernière ville.

V. — *ANGOULÊME à BORDEAUX*

Nous n'avons trouvé aucune trace certaine de cette

(1) Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, p. 165.

voie, dont l'existence n'en reste pas moins probable. Nous pensons qu'elle se dirigeait sur Coutras et que le tracé de la route d'Angoulême à Libourne ne s'en est guères écarté quand il ne l'a pas empruntée. Elle devait croiser le chemin Boîné vers Puy-Gâtis et la Berche, c'est-à-dire à Sarrum ou dans les environs.

IX

VOIES PARTANT DE PÉRIGUEUX

I. — PÉRIGUEUX, Vesunna, à LIMOGES, Augustoritum

La Table et l'Itinéraire donnent cette ligne, mais avec des chiffres erronés ou contradictoires.

Nous croyons que la chaussée, beaucoup plus courte que la route moderne, n'était autre jusqu'à Thiviers que l'ancien chemin passant à Sept-Fonts, les Pilles et Courivaux et qu'elle allait ensuite, par Chalus, rejoindre à Aixe la grande voie de Saintes à Lyon. Cet embranchement est indiqué par la Table.

La Table marque sur cette ligne un *fines*, et il y en avait un, en effet, celui des Pétrocores et des Lémovices; mais elle le place à XIV lieues de chacune des deux capitales, ce qui donne un total manifestement insuffisant. Du reste, l'un de ces chiffres ne se rapporte peut-être pas à cette ligne (1).

D'après l'Itinéraire, il y aurait de Vesunna au *fines* XXI

(1) V. ci-dessus, p. 86.

lieues et de celui-ci à Augustoritum XXVIII, ce qui nous donnerait environ 120 kilomètres de Périgueux à Limoges, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'y a par la nouvelle route, alors que l'ancienne était plus courte. Peut-être y a-t-il dans l'un des nombres un x de trop. Dans cette hypothèse nous aurions de Périgueux à Limoges 39 lieues ou 95 kilomètres, ce qui est, à peu près, en effet, la distance par le chemin que nous avons décrit.

Il faudrait dans ce cas chercher le *fines* à 21 lieues de Périgueux et à 18 de Limoges, c'est-à-dire à Firbeix, où se trouvait, en effet, avant la Révolution, la limite des deux diocèses. Mais cette limite elle-même ne paraît dater que du VIIe siècle, époque où le territoire de Jumilhac-le-Grand fut enlevé aux évêques de Limoges par ceux de Périgueux.

Si nous essayons d'appliquer à cette ligne le nombre XIV placé par la Table à droite de Vesunna, nous arrivons à un résultat assez singulier : les 34 kilomètres que représentent les quatorze lieues nous portent un peu au delà de Thiviers, non loin de la limite de cette paroisse et de celle de Chalais. Or, avant le démembrement du VII siècle, cette limite paraît avoir été celle des Lémovices et des Pétrocores, les uns possédant Thiviers, les autres Chalais (1).

Si les chiffres de la Table et de l'Itinéraire étaient plus certains on se demanderait si, dès le temps où ces documents ont été faits, le territoire de Jumilhac n'était pas en litige.

Par Limoges Périgueux communiquait avec Bourges.

(1) A. Leroux, *Géographie du Limousin*, 50, et note manuscrite.

II. — *PÉRIGUEUX à POITIERS*

Voici, croyons-nous, le tracé de cette ligne.

De Périgueux, montant presque droit au nord, elle franchit la Beauronne à Château-l'Évêque, passe au Puy-des-Fourches et retrouve au nord du Bost-Vieux la route de la Rochelle à Périgueux, qui s'en était détachée à trois kilomètres du point de départ et dont le trajet est beaucoup plus long. Les deux chemins se confondent ensuite jusqu'à Brantôme. Toute cette première partie du trajet est commune à la voie de Rom et à celle que nous suivons.

Au delà de Brantôme elle passe à Laroque, le Puy-Laurent, le Bouchet, les Bouriaux et la Châtaignade, laisse à droite Saint-Pancrace, traverse le Boulou au-dessous de Saint-Angel et, de l'autre côté, sur la hauteur, croise la ligne de Limoges à Bordeaux, franchit le Bandiat au-dessus de S. Martial et arrive à Nontron. Cette ancienne voie, empruntée sur d'assez longs parcours par la route de Brantôme à Nontron, est beaucoup plus directe que celle-ci.

A partir de Nontron le sol devient accidenté et il est, par suite, difficile de suivre la ligne. On a cependant reconnu la chaussée dans l'étang de Groulier, sur les confins des communes de Busserolles, Champniers et Piégut-Pluviers. Un peu au delà, à l'est de Reilhac, un petit tronçon d'un kilomètre figure sur la carte de l'état-major comme voie romaine.

De là elle devait aller passer à Salles-Lavauguyon, Verneuil, Lauvigny et rencontrer à l'est de Lézignat-Durand la ligne d'Angoulême à Chassenon, puis à Suris celle de

Saintes à Limoges. Elle traverse la Péruse, et, se tenant sur le plateau entre la Charente et la Vienne, se dirige sur la Croix-du-Couret. Déviant ensuite un peu à gauche elle longe le village de Lalu. Plus loin, entre ceux de Villemier et des Repaires, d'après l'abbé Michon, « un fragment encore entier de la voie paraît très bien dans une étendue de cinquante mètres. Les pavés, dit-il, sont renfermés dans un encaissement bordé d'un rang de plus grosses pierres et disposé en dos d'âne ». M. Michon l'a encore constatée près du village de Lafont, où « dans les champs et les jardins on rencontre, à peu de profondeur, un pavé très dur sur lequel viennent se briser les instruments de labourage. Au printemps, ajoute-t-il, lorsque l'herbe commence à pousser, on distingue la largeur qu'occupe la route ; l'herbe y vient plus tardive et moins abondante. Dans toutes les parties où elle a été mesurée, cette voie a six mètres de large (1) ». La ligne traversait le Transon vers Tras-le-Bot et arrivait à Charroux.

Entre Charroux et Poitiers la chaussée ne paraît pas avoir laissé de trace, sans doute parce que la circulation, plus active, l'a complètement usée.

III. — PÉRIGUEUX à ANGERS

Pour aller de la capitale des Pétrocores à celle des Andécaves on devait probablement passer à Poitiers. Toutefois quelques indices nous portent à croire qu'il y avait un chemin plus direct, desservant Rom et Sanxay, deux anciennes petites villes qui se trouvent presque ma-

(1) Michon, *Statistique de la Charente*, p. 165.

thématiquement sur la ligne idéale de Périgueux à Angers.

Nous avons décrit ci-dessus le trajet de Périgueux à Rom. Au delà jusqu'à Sanxay la chaussée n'a pas, à notre connaissance, laissé de traces. Mais au nord de Sanxay il y a, exactement dans la direction voulue, un ancien chemin qui, se tenant sur les hauteurs, délimite, dans le bourg même des Forges, la paroisse des Forges et celle de Vasle.

Plus loin, gardant la même direction et se tenant également sur une ligne de faîte, il y a un chemin qui, entre Oroux et Saint-Loup, sert de limite aux paroisses de l'Houmois etGourgé, d'une part, d'Aubigny, de Lamairé et du Chillou, de l'autre. Ce qui semble bien indiquer, en outre, que c'est là un tronçon d'une ancienne voie, c'est qu'un village bâti à quelques centaines de pas de son axe porte le nom de la Chaussée.

Ces indications, très insuffisantes, ne peuvent avoir pour le moment d'autre utilité que de provoquer et de diriger des recherches. Ajoutons, sous la même réserve, que si on prolonge cette ligne dans la direction d'Angers elle passe à Allençon, une troisième localité qui a eu son importance au temps où Rom et Sanxay avaient la leur.

IV. — PÉRIGUEUX à NANTES

Cette chaussée, décrite ci-dessus, p. 12, paraît avoir fait partie du réseau primitif. Ajoutons que plus tard on mit peut-être les deux villes en communication plus directe, par Angoulême, les Bouchauds, Aunay et le Gué-de-Velluire.

V. — *PÉRIGUEUX à ANGOULÊME*

La voie d'Angoulême se détache au Gours de celle de Saintes. Elle joint ensuite en ligne droite la Lizonne, qu'elle franchit au pas de Pompeigne, où elle entre dans le département de la Charente. Elle traverse, non loin de là, le village de la Chaussade, qui lui a emprunté son nom, longe, près du Tillet, la chaume dite de la Chaussade et arrive à Gardes, après avoir depuis son origine toujours servi de limite aux paroisses, sauf aux approches des bourgs du Gours et de Gardes. Elle passe ensuite au Pontarou, au Pouyaud, aux Maisons-Blanches, au Perchet, au nord de Puymoyen et à Peusec et arrive à Angoulême par le faubourg de la Bussatte.

Cet ancien chemin de Périgueux à Angoulême, en partie indiqué dans Cassini, est à la fois plus court et moins accidenté que celui qu'on a fait à la fin du siècle dernier.

Au delà d'Angoulême cette chaussée se continuait vers Germanicomagus et peut-être jusqu'à Aunay et le Gué-de-Velluire. Elle aurait mis ainsi en communication directe la capitale des Pétrocores et celle des Namnètes.

VI. — *PÉRIGUEUX à SAINTES*

Décrite ci-dessus, p. 78.

VII. — *PÉRIGUEUX à BORDEAUX*

Sera décrite ci-après, p. 98.

X

LIGNES PARTANT DE BORDEAUX

I. — *BORDEAUX, Burdigala, à PÉRIGUEUX, Vesunna,*

par Vayres, Coutras et le Salembre.

Cette ligne figure sur la Table, qui, entre ces deux capitales, place trois stations, Varatedo, Corterate et Calambrio. Il devrait, par conséquent, y avoir quatre distances indiquées; or, il n'y en a que trois, celle de Bordeaux à Varatedo faisant défaut. D'un autre côté, celle de Varatedo à Corterate est beaucoup trop forte, si l'on admet, ce qui ne paraît pas douteux, que Varatedo soit le petit bourg de Vayres, situé à moitié chemin de Bordeaux à Coutras, sur une ligne très directe.

On a supposé avec raison que le nombre XVIII placé à la suite de Varatedo s'appliquait à la distance totale de Bordeaux à Coutras. La seule objection sérieuse que l'on eût pu faire était que ces dix-huit lieues, comptées à 2,222 mètres, sont insuffisantes; mais si on les évalue à 2,436 mètres elles nous portent jusqu'à Coutras, en passant par Vayres, Fronsac, le Billeux-au-Grand-Chemin et à côté de Saint-Denis-de-Pille, c'est-à-dire en suivant la voie la plus directe.

La ligne remontait ensuite la vallée de l'Isle, où deux villages, le Grand-Chemin et la Chaussée, près de Saint-Antoine, paraissent lui devoir leur nom.

M. Jullian le premier a rétabli le nom de *Calambrio*,

qui avait paru illisible aux différents éditeurs de la Table (1). Il s'agit du Salembre, que la chaussée devait traverser tout près ou peu au-dessus de son confluent avec l'Isle. On est là, comme le veut la Table, à XIX lieues de Coutras.

Du Salembre à Périgueux, par la vallée de l'Isle, il y a X lieues, ce qui est aussi la distance inscrite sur la Table.

Ajoutons qu'entre Libourne et l'Isle il y avait un chemin plus court, qui, laissant Coutras à gauche, franchissait la rivière en aval de Saint-Médard et rejoignait sur la rive droite la ligne que nous venons de suivre.

Quant au parcours donné par l'Itinéraire d'Antonin et qui de Bordeaux passe par Agen pour arriver à Périgueux, nous dirons plus loin ce qu'il en faut penser.

Par Périgueux Bordeaux communiquait avec Limoges; c'est la route qu'indique la Table. Mais il y en avait une plus directe, que nous allons rechercher.

II. — BORDEAUX à LIMOGES

Cette ligne était le prolongement direct de la section de Bordeaux à Coutras que nous venons de décrire. Elle continuait à remonter la vallée de la Dronne jusqu'à la rencontre du Chalaure et devait ensuite s'engager dans la Double, où il serait peut-être assez difficile maintenant de retrouver son tracé. Ce n'est qu'au delà de la Tour-Blanche, dans la Dordogne, qu'on la reconnaît d'une façon certaine.

(1) Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, II, 4-26.

Elle longe la forêt de Saint-James, laisse à droite Saint-Félix et passe à Pontarnaud, Bagatelle et Filouane et coupe près de la Morelière la voie de Périgueux à Poitiers. Un titre de 1523 l'appelle « la grande pouge feyteau par laquelle on va de Chalup-Chabrol à Pontarnal », et dans un autre, de 1626, elle est désignée comme « le grand chemin de Limoges à Bordeaux (1) ». Après avoir franchi la Dronne à Saint-Pardoux, elle reprend les hauteurs et passe près de Chartres. Entre Farges et les Brunies elle joint la route de Nontron à Chalus, qui lui emprunte presque partout son tracé et qu'elle ne quitte plus, du moins jusque vers le Montibus. Quel qu'ait été ensuite son tracé, elle devait franchir la Vienne à Aixe avec les voies venant de Saintes et de Périgueux.

Dans la section que nous venons de parcourir depuis la Tour-Blanche, cet ancien chemin a été pris presque partout pour limite des paroisses et n'en sépare pas moins de dix-huit ou vingt, d'une manière presque continue, sur une longueur d'environ trente kilomètres.

Par Limoges Bordeaux communiquait avec Bourges.

III. — BORDEAUX à ANGOULÊME

Voie probable, indiquée ci-dessus, p. 91.

IV. — BORDEAUX à SAINTES

Décrite ci-dessus, p. 87.

Par Saintes Bordeaux communiquait avec Nantes, Angers, Poitiers et Tours.

(1) R. de Laugardière, *Essais topogr. et histor. sur l'arrondiss. de Nontron*, dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Périgord*, II, 394.

II

LIGNES SECONDAIRES

Les voies secondaires, destinées à desservir les centres de population plus ou moins importants de notre région, étaient évidemment très nombreuses. Mais de tous ces anciens chemins nous ne nous occuperons ici que de ceux qui conduisaient à des localités dont le souvenir s'est conservé et de quelques tronçons bien constatés, dont la direction provoque à des recherches nouvelles.

I. — NANTES à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU, Deas

De Nantes, ou de Rezé, l'ancien *Ratiaston*, partait un chemin ferré qui, traversant l'Oignon, probablement à Pont-Saint-Martin, a laissé son nom au hameau de la Chaussée, dans la paroisse de la Chevrolière, et au moulin à vent de la Chaussée, situé sur la rive droite de la Boulogne, juste en face de Saint-Philbert-de Grand-Lieu.

Saint-Philbert s'appelait primitivement *Deas*. Le docucument qui nous l'apprend témoigne en même temps de l'existence de ce chemin et nous révèle, en outre, un détail curieux : l'intervention du pouvoir royal dans une question de voirie, à une époque où on ne s'occupait plus

guère de surveiller et d'entretenir les anciennes chaussées.

C'était dans les premières années du IXe siècle : l'abbé Arnoul, obligé par les incursions des Normands d'abandonner son établissement de l'île de Noirmoutier, venait de s'établir à Deas, sur le bord de la Boulogne, à la pointe méridionale du lac de Grand-Lieu. Afin d'amener l'eau de la rivière à son nouveau monastère, il demanda au roi l'autorisation de couper « la route royale, ou chemin chaussé », ce qui lui fut accordé, à la condition de faire un pont sur cette tranchée (1).

Il n'est pas probable que cette ligne s'arrêtât à Deas, mais nous ignorons qu'elle en était ensuite la direction. Il y aurait pourtant intérêt à la connaître, comme celle de toutes les voies qui tendent vers la côte, parce que leur aboutissement même serait l'indication d'un port.

II. — SAINT-CLÉMENTIN, Segora, à la MER

Au pont de Voultegon une voie secondaire se détache de celle de Poitiers à Nantes et se dirige vers l'ouest. On la suit facilement jusqu'au delà de Châtillon, autrefois Mauléon. Prolongée en ligne droite, elle passerait vers Saint-Georges-de-Montaigu, qui alors était *Durinum*, et arriverait à Beauvoir. Peut-être le village de la Chaussée, au sud-ouest de Rocheservière, qui se trouve dans la direction voulue, et celui de Belle-Chaussée, à l'est de Beauvoir, sont-ils des jalons pour retrouver cet ancien chemin.

(1) Obsecrans... ut transitum ei per viam regiam, quam stratam sive calciatam dicunt, ejusdem aquæ concederemus. — D. Bouquet, *Rec. des histor. des Gaules*, VI, 516.

Une circonstance à noter c'est que près de Saint-Gervais, avant d'arriver à Beauvoir, on a constaté l'existence d'un monument dont nous avons trouvé les analogues sur d'autres lignes, notamment à Chassenon.

Cette voie devait aboutir à un port, celui de *Secor*, ou Sicor, mentionné par Ptolémée et Marcien, qui, ni l'un ni l'autre, ne nous fournissent de données suffisantes pour le retrouver.

C'est par Segora que Poitiers communiquait avec l'extrémité septentrionale du littoral poitevin.

III. — POITIERS à CANDES, Condate

M. Richard, archiviste du département de la Vienne, a appelé notre attention sur des indices qui ne laissent guère de doutes sur l'existence d'une ancienne chaussée de Poitiers à Candes, *Condate*, le bourg gaulois où mourut saint Martin, à la fin du IVe siècle.

Cette voie, qui n'a pas encore été reconnue sur le terrain, se serait détachée de celle de Poitiers à Nantes entre Mazeuil et Verrines et ne serait autre que le chemin qui de là se dirige en droite ligne sur Saint-Jean-de-Sauves, puis sur le bourg de la Chaussée, dont le nom est un premier indice. Coupant ensuite le bois de la Chaussée et celui d'Angliers, elle va droit sur Jérusalem-du-Bouchet, où elle traverse la Briande, passe à côté de la Chavrière, puis dévie légèrement à gauche. longe le village de la Jaltière, franchit le Négron entre Basses et Sammarçoles et se dirige vers Vezières. Un peu avant d'arriver à Couziers, elle traverse le village d'Ingrande,

nouvel indice doublement important puisque, en même temps qu'il est un jalon sur notre route, il nous avertit que nous sommes à la limite de deux peuples, les Pictons et les Turons, limite qui est restée celle des diocèses de Poitiers et de Tours, celle du Poitou et de la Touraine et est encore aujourd'hui celle des départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne. De là la chaussée allait directement à Candes, qui a été jusqu'au moyen âge un passage important.

Il est probable que cette ligne se continuait de l'autre côté de la Loire dans la direction du Mans.

IV. — POITIERS à LA CÔTE MÉRIDIONALE du POITOU

Ce chemin, probablement gaulois, mettait la capitale des Pictons en rapport avec différents points de la côte méridionale de leur pays, en contournant le massif accidenté de la Gâtine, dont il touchait, à Saint-Maixent, le contrefort le plus avancé.

Partant de Poitiers, il passait par Jazeneuil. C'est du moins à Jazeneuil, *Zezinoialum*, que vers la fin de VII[e] siècle, c'est-à-dire à une époque où depuis longtemps on ne créait plus de routes nouvelles, les moines de Saint-Maixent vinrent en grand cortège à la rencontre des restes de saint Léger, qui arrivaient par Poitiers (1). C'était aussi au moyen âge le chemin que suivaient les sauniers (2).

Entre la Vonne et la Sèvre son tracé est fort incertain.

Au delà de Saint-Maixent, la voie passe à Cherveux,

(1) D. Bouquet, *Recueil des histor. des Gaules*, II, 626.
(2) Rédet, *Dictionn. topogr. de la Vienne*, art. Jazeneuil.

délimite au sud la commune de Rouvre, puis celle de Germond, et arrive à Saint-Pompain, en laissant Faye à droite. Elle est connue dans le pays sous le nom de chemin Chevalet ou Chevaleret, probablement parce que, réduite en beaucoup d'endroits à l'état de sentier, elle n'est plus praticable depuis longtemps que pour les gens à pied ou à cheval (1).

Après Saint-Pompain, elle passe à Bertet, Xanton, Ardenne, Charzay et Fontenay (2).

De Fontenay elle se dirige sur Mareuil par Petosse et Saint-Aubin. Il n'en subsiste plus maintenant que quelques tronçons ; mais là même où elle a été détruite, on la suit encore facilement sur la carte, où une ligne de points indique, à travers la plaine cultivée, la limite d'une dizaine de paroisses, qui était formée autrefois par le chemin lui-même. Il figure, du reste, sans interruption sur la carte de Cassini.

A Mareuil il entre dans le Bocage et devient plus difficile à reconnaître. A en juger par sa direction depuis Fontenay, il devait aboutir vers Saint-Gilles.

De cet ancien chemin, à un carrefour où confinaient les paroisses de Saint-Aubin, Saint-Étienne et Nalliers, s'en détachait un autre (3), qui traversait le Lay au port de la Claie, *via de la Cleia* (1082), passait entre Saint-Cyr et Curzon, puis à Longueville et arrivait à Saint-Vincent-sur-

(1) Lary, *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, IV, 169.

(2) Fillon (*Poitou et Vendée*, art. Fontenay, 7) parle d'un chemin des sauniers qui traversait Fontenay et, venant de Poitiers, passait par Charzay, où il serait arrivé par Ardin. Cette direction est bien, en effet, celle de Poitiers, mais en la suivant il aurait eu à traverser toute la Gâtine, où on n'en a relevé aucune trace.

(3) Nous suivons ici les indications de Fillon, qui connaissait parfaitement le pays. Nous croyons cependant que, de Fontenay au port de la Claie, il y avait un chemin plus court, qui passait par Mouzeuil et Nalliers.

Jard, que Fillon croit être le *Becciacum*, mentionné par Grégoire de Tours. Dans un titre de 1202, il est appelé *caminus salinarum Jardi.* Depuis Fontenay on le trouve sous les noms de chemin Vert, chemin des Sauniers et aussi sous celui de chemin de Sainte-Radegonde, parce que c'était la route qui conduisait de Poitiers aux domaines que les religieuses de Sainte-Croix possédaient à Jard, du temps des Mérovingiens.

Une charte de 1144, citée également par Fillon, le fait aboutir à Talmond : *via publica quâ itur de Talemundo ad civitatem Pictaviam* (1).

V. — *ROM à LA MER*

La chaussée de Rom à Nantes (2) suit jusqu'à Massien, dans la commune d'Exoudun, une direction qui, prolongée, la conduirait, non au-dessus de l'embouchure de la Loire, mais beaucoup au-dessous. Cette courbe est une concession faite à un embranchement qui aboutissait, en effet, au littoral du Bas-Poitou.

Nous ne saurions dire au juste quel était le tracé de ce second chemin depuis Massien jusqu'aux environs de la Villedieu-du-Pont-de-Vaux, où il rencontre la Sèvre, au sommet de l'une de ses courbes, sans la couper. Au delà, il n'est plus douteux. De la Villedieu il allait à Chauray et, d'après un titre de 1559, que possède M. Léo Desaivre, il était dans cette section appelé la Brissayse. C'est aussi sous ce nom ou celui de Bissêtre qu'il est connu sur

(1) Fillon, *Points habités de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais*, pp. 52, 53 ; — *Poitou et Vendée*, art. Fontenay, p. 7.
(2) *Voir* ci-dessus, p. 12.

son parcours à travers les paroisses de Saint-Gelais, Échiré, Saint-Maxire et jusqu'à Saint-Pompain. M. Lary (1) a émis l'opinion que le mot Bissêtre dérive de *via strata ;* mais il faut reconnaître que celui de Brissayse, qui peut avoir une autre origine, est d'un usage au moins aussi fréquent.

La voie, en arrivant à la Sèvre, qu'elle franchit à Saint-Maxire, reçoit un autre ancien chemin venant de Melle.

De l'autre côté de la rivière, on la reconnaît facilement à son relief, qui lui a valu d'être presque partout empruntée par la route de Villiers.

Il y a une quarantaine d'années, d'après M. Desaivre, « la levée de Saint-Maxire » formait encore un bourrelet continu dans la plaine qui sépare Saint-Maxire de Villiers. « Nous avons, ajoute-t-il, rarement observé en Poitou une chaussée romaine sur une aussi grande longueur. On voyait que, au lieu de creuser des fossés de chaque côté de leurs routes, les Romains les établissaient presque toujours en relief, système plus dispendieux, mais offrant l'avantage d'exiger moins d'entretien. Il existe un talus semblable sur le chemin des Chaussées (2), dans la commune de Saint-Georges-de-Noisné (3). »

La voie que nous venons de suivre allait, dit-on, rejoindre à Saint-Pompain celle de Poitiers à Fontenay (4). Des recherches dans la plaine, à l'ouest de Villiers, feraient peut-être reconnaître qu'elle s'y rendait un peu plus directement en passant près de Cenan et de Sauverré. Dans ce cas, ce serait pour elle qu'aurait été construit le

(1) Lary, *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres,* IV, 168.
(2) *Voir* ci-dessus, p. 13.
(3) Note communiquée par M. Léo Desaivre.
(4) *Voir* ci-dessus, p. 105.

pont dont M. Brochet, agent-voyer d'arrondissement, a reconnu les restes dans le lit de l'Autise, un peu en amont de Nieul. M. Brochet a décrit ces vestiges (1) avec la compétence d'un homme de l'art et a bien voulu nous communiquer les plans et coupes du pont et de ses abords. Il se composait de trois arches de 3 m. 15 d'ouverture, appuyées sur deux culées et deux grosses piles de deux mètres de largeur. Sous le pont la rivière était bétonnée d'une rive à l'autre.

Quoi qu'il en soit de la direction de ce chemin entre Villiers et la Vendée, il est certain qu'à partir de Fontenay au moins il se confondait avec celui de Poitiers à la mer.

Rom n'étant pas un centre assez important pour en faire une tête de ligne, il est probable que cette voie aboutissant à la côte était le prolongement d'une autre venant de Limoges.

VI. — BRIOUX à JARNAC

Au cours de ses remarquables fouilles du cimetière mérovingien d'Herpes (2), M. Philippe Delamain a fait une constatation importante : les sépultures étaient rangées de chaque côté d'une ancienne chaussée, maintenant recouverte de terre et qui, allant du nord au sud, laisse un peu à l'est le chemin moderne et le village d'Herpes.

Cette chaussée venait certainement de Brioux et, prolongée dans le sens opposé, conduisait à Jarnac.

(1) Brochet, *Revue des provinces de l'Ouest*, II, 197.
(2) Ph. Delamain, *le Cimetière d'Herpes*, Angoulême, 1892, in-4; publication de la Société archéol. de la Charente.

Partant d'Herpes et remontant vers le nord, elle ne devait pas s'écarter beaucoup d'un chemin qui délimite les paroisses d'Herpes et de Neuvicq, de Neuvicq et de Macqueville, de Neuvicq et de Sciecq, de Sciecq et de Saint-Ouen, de Brédon et de Beauvais, de Beauvais et de Cressé, de Cressé et de Bazauges, de Cressé et de Fontaine-Chalendray, sans traverser aucune de ces localités, si ce n'est Beauvais. Elle passait, croyons-nous, à Saint-Maixent, près de Fontaine. Il est ensuite plus difficile de la suivre sur la carte. On ferait peut-être utilement des recherches, à l'est de Vinax, dans le voisinage du sentier qui, à travers la forêt d'Aunay, délimite les départements de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres.

Partant d'Herpes, seul repère certain, et descendant vers le sud, la voie passe au port d'Herpes et au Bourg-des-Dames, et se dirige ensuite vers Jarnac, ou plutôt vers les Grands-Maisons, où il y a eu un établissement romain assez important, à l'ouest de la ville.

La ligne, après avoir franchi la Charente, devait, à en juger par sa direction générale, aller vers Coutras, ou peut-être se bifurquer.

VII. — CHASSENON à LA TERNE

Cette chaussée se détachait de celle de Limoges à Saintes à un carrefour où confinent les paroisses du Châtelard, de Cherves et de Vitrac. Son parcours est d'environ 30 kilomètres et presque partout elle a été prise comme limite lors de la formation des paroisses. Elle rencontre à Chasseneuil la Bonnieure, qui n'est qu'un ruisseau, traverse la

forêt de Bel-Air, laisse la Tâche à droite, passe à la Poterie, coupe la Tardoire à Puygelier, croise à Mansle la voie de Rom à Périgueux et franchit la Charente au pied du coteau sur lequel était la Terne. En faisant la route moderne on a reconnu les restes du théâtre de cette petite ville dans la prairie de la rive gauche, presque au niveau de la rivière.

VIII. — *ANGOULÊME aux BOUCHAUDS, Germanicomagus*

La voie d'Angoulême aux Bouchauds, *Germanicomagus*, prolongement direct de celle qui reliait Périgueux à la capitale des Ecolimenses, se tient comme elle presque toujours sur les hauteurs. Elle passe à Vénat, au Puy-du-Maine et à Saint-Genis. Elle est désignée sous le nom de *Magna Strata* dans une charte de 1212, et plus souvent appelée le grand chemin de Saint-Cybard ou d'Angoulême à Saint-Genis.

Au XIIIe siècle il y avait dans la paroisse de Marsac, traversée par cette ligne, un *imperator*, chargé sans doute, comme son confrère de Montignac, de l'entretien de la chaussée.

De Saint-Genis la voie joint en droite ligne celle de Limoges à Saintes, qu'elle coupe près d'un carrefour où confinent les paroisses de Saint-Cybardeaux, Genac et Saint-Genis. A 1500 mètres de là elle arrive aux ruines de Germanicomagus.

Elle se prolongeait probablement jusqu'à Aunay; mais nous ne l'avons pas étudiée plus loin ni sur le terrain ni dans les documents. On pourrait supposer même, étant donnée sa direction, qu'elle allait rejoindre à l'entrée du

Marais la chaussée de Saintes à Nantes, mettant ainsi en communication les Ecolismenses avec les Namnètes.

IX. — SAINTES, Mediolanum, à TALMONT, Tamnum

Cette voie est inscrite dans la Table, où elle paraît continuer celle de Poitiers, que nous avons suivie jusqu'à Saintes (1).

Elle passait au village de la Chaussée, sur la limite des communes de Rétaud et de Chermignac.

De Mediolanum à Tamnum la Table compte treize lieues représentant 31,668 mètres, c'est-à-dire, à quelques dizaines de mètres près, la distance de Saintes à Talmont.

C'est pour avoir ignoré l'existence de cette voie directe qu'on a fait tant d'efforts infructueux pour mettre d'accord la Table et l'Itinéraire sur le trajet de Saintes à Talmont.

Talmont, qui est à la distance exigée par la Table et qui pourrait évidemment arguer de son nom, a un autre titre pour établir son identité avec Tamnum : ce sont les vestiges considérables qui témoignent de son importance à l'époque romaine. Tamnum n'était pas, comme la bourgade de nos jours, tout entier compris sur un petit promontoire, entre un marais et la Gironde : il s'étendait à l'est sur le plateau où se trouvent, près de l'ancienne voie, les ruines d'un *fanum* qui portent aujourd'hui un moulin, appelé, de ce chef, moulin du Fa.

(1) *Voir* ci-dessus, p. 57.

X. — *SAINTES, Mediolanum, à ROYAN, Novioregum*

L'Itinéraire, qui de Poitiers à Saintes et ensuite de Talmont à Bordeaux est d'accord avec la Table, en diffère entre Saintes et Talmont (1).

Entre ces deux stations il en place une autre, Novioregum, qui ne saurait être sur la route de Saintes à Talmont, puisque, d'après la Table, il n'y a que treize lieues de l'une de ces mansions à l'autre et que, d'après l'Itinéraire, il y en a xv de Saintes à Novioregum seulement, et ensuite xii de cette dernière station à Talmont. Cette simple considération a porté d'Anville à admettre deux lignes, l'une directe, l'autre indirecte, entre Saintes et Talmont, la première indiquée par la Table, la seconde par l'Itinéraire. Il n'avait, du reste, exploré ni l'une ni l'autre des deux voies dont il suppose si justement l'existence (2).

Nous venons de faire connaître le chemin direct ; il nous reste à trouver celui de Saintes à Novioregum et ensuite celui de Novioregum à Talmont, qui ensemble constituent le trajet donné par l'Itinéraire.

La ligne de Saintes à Novioregum est la suite de la grande artère qui traversait toute la Gaule, de Lyon à Saintes, d'où elle se prolongeait jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Son tracé entre Saintes et la mer ne paraît pas différer beaucoup de celui de la route de Royan. Sur quelques points seulement, au delà de Pisany, par

(1) *Voir* ci-dessus, pp. 57-65, et ci-après, p. 114.
(2) D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 497.

exemple, il faut la chercher plus au sud. Peut-être passait-elle au pied du *fanum* de Pirelonge.

C'est cette route que l'auteur de l'Itinéraire a prise et qui l'a amené à la station de Novioregum, située à quinze lieues de Saintes. Ces quinze lieues représentent pour nous trente-six kilomètres et demi. Par le nouveau chemin, établi en partie sur l'ancien, Royan n'est qu'à trente-six kilomètres. Nous n'en admettons pas moins que le port de Royan a succédé à l'antique Novioregum ; mais il lui a succédé en reculant peu à peu devant les empiétements de la mer.

Ces progrès de l'océan ne sont pas douteux. Au sud de Royan, à la pointe de Vallière, les flots achèvent de démolir un rocher sur lequel on reconnaît encore quelques vestiges d'un établissement romain. Au nord, entre Pontaillac et Saint-Palais, les habitants de la côte, durant les siècles malheureux qui suivirent la chute de l'Empire, avaient creusé dans la roche une série de refuges auxquels on accédait par des puits verticaux et dont les salles communiquaient entre elles par des couloirs. La mer, depuis douze à quinze siècles, a rongé le rocher dans lequel ces souterrains avaient été taillés ; les couloirs maintenant débouchent dans la mer et, à marée basse, on reconnaît encore la place et le plan d'une chambre à laquelle l'un d'eux conduisait.

Au siècle dernier, le P. Arcère (1) estimait à deux pieds par an cet empiétement de la mer sur certains points du littoral de la Saintonge. M. Bouquet de la Grye, qui, avant de créer de toutes pièces un port sur cette côte, a dû étudier

(1) Arcère, *Histoire de la Rochelle*, I, 11.

les phénomènes qui en modifient continuellement la configuration, évalue le retrait annuel du continent à cinquante centimètres. D'après ces données, ce serait environ sept cents mètres que la mer aurait gagnés depuis le temps où l'auteur de l'Itinéraire inscrivait dans son livre le nom de la station qui nous occupe. Nous avons vu que cinq à six cents mètres nous suffisent, et nous concluons que c'est à peu près à cette distance en mer, devant Royan, qu'il faut placer Novioregum.

XI. — ROYAN, Novioregum, à BLAYE, Blavia,

par Talmont.

Royan à Talmont, *Tamnum.*— Après Novioregum, l'Itinéraire inscrit Tamnum, qui en serait à XII lieues. C'est presque le double de ce qu'il y a entre Royan et Talmont. Il faut supposer qu'un copiste a mis un x pour un v. On a alors VII lieues, et ce chiffre correspond, en effet, à la distance réelle, la chaussée, dont, à notre connaissance, il ne reste pas trace, ayant dû s'écarter un peu de la côte pour éviter tantôt les dunes, tantôt les marais.

Talmont à Blaye.— Le chemin devait passer par Saint-Seurin, Saint-Romain, Saint-Bonnet et Saint-Ciers-la-Lande, toutes anciennes bourgades qui, devenues chrétiennes, ont pris le nom de leur patron. Il en fut de même de Saint-Martin-de-la-Caussade, qui, de plus, emprunta à la voie son qualificatif.

La section de Talmont à Blaye figure à la fois dans la Table et dans l'Itinéraire. Celui-ci donne comme distance XVI lieues ; d'après la Table il y en a XXII, ce qui équivaut à près de cinquante-quatre kilomètres. Le parcours, en

longeant la rive de la Gironde, est de cinquante-un ; mais il est d'environ cinquante-cinq, si l'on se tient sur les plateaux, comme la chaussée a dû le faire pour éviter les marais qui bordent la rivière.

La ligne que nous venons de suivre rejoignait à Blaye celle de Saintes à Bordeaux (1).

On a trouvé, à Saint-Ciers-la-Lande, une colonne milliaire qui est aujourd'hui au musée de Bordeaux et dont M. Jullian a publié l'inscription (2). Le savant épigraphiste n'ignorait pas la provenance de cette borne, mais pour avoir méconnu à la fois le véritable tracé de la voie et la valeur de la lieue gauloise, il n'a pu tirer aucun parti de ce document important. Ce milliaire porte le chiffre XXVII, sans indication de *fines* ni de capitale. Il n'est pas douteux toutefois que ce ne soit là une distance et que cette distance ne soit celle d'un chef-lieu. Or, Saint-Ciers est à dix-neuf kilomètres et demi de Blaye, équivalant à huit lieues de 2,436 mètres, et nous avons déjà vu que de Blaye à Bordeaux il y a dix-neuf lieues gauloises, ce qui de Saint-Ciers à Bordeaux donne exactement les XXVII lieues inscrites sur la borne. Nous pouvons induire de là avec certitude que la cité des *Bituriges vivisci* s'étendait jusqu'à Saint-Ciers ; mais comme, d'autre part, le milliaire ne donne pas la distance d'un *fines*, nous devons en conclure qu'il était planté à la frontière même des Bituriges et des Santons, qui, par conséquent, se trouvait à Saint-Ciers, où la borne a été découverte. Ajoutons que cette limite n'a pas varié depuis : après avoir été celle de deux cités, de

(1) *Voir* ci-dessus, p. 88.
(2) Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, II, p. 230.

deux diocèses et de deux provinces, elle est aujourd'hui celle de deux départements.

XII. — *LA BERCHE, Sarrum, à la MER*

Les vestiges de Sarrum sont, comme nous l'avons vu p. 82, disséminés sur un assez vaste espace ; mais il ne faudrait pas croire qu'une population très dense et, par conséquent, considérable y était agglomérée. Ce ne devait être qu'un gros bourg, composé de quelques édifices et d'un certain nombre d'habitations largement espacées, comme l'étaient en général celles des Gaulois. La voie d'Angoulême à Bordeaux croisait tout près de là celle de Saintes à Périgueux. Une autre ligne en partait, faisant avec celle de Saintes un angle assez aigu, et se dirigeait vers l'embouchure de la Gironde; c'était le chemin de la Faît.

Cette dernière voie traverse Voulgézac, Rouffiac, Plassac et Jurignac et séparait ensuite les anciennes paroisses de Nonaville, Malaville, Bonneuil, Sonneville, Lignières et Saint-Palais-des-Combes, qu'elle laisse à gauche, de celles de Birac, Éraville, Saint-Preuil et Segonzac, situées à droite, puis elle franchit le Né vers Saint-Fort.

Depuis Sarrum jusqu'à Saint-Fort elle se tient constamment sur les hauteurs qui départissent les eaux entre la Charente et le Né, son affluent, et c'est à cela qu'elle doit son nom de chemin de la Faît.

Cette ancienne route est très connue dans le pays, et les géomètres du cadastre, tout en dénaturant son nom de diverses façons et jusqu'à en faire le chemin de la Fée, l'ont indiquée sur les plans d'une douzaine de communes.

Elle est aussi très souvent mentionnée dans les titres,

tantôt sous le nom de grand chemin de la Faît, tantôt sous celui de grand chemin de la Faiteau. La plus ancienne de ces mentions est de 1452 ; mais cette date est très suffisante pour prouver que nous avons affaire à une voie antique : un chemin de long parcours qui existait à la fin du moyen âge doit être, en effet, par cela même, considéré comme romain ou gaulois.

De l'autre côté du Né, sur un sol moins accidenté, la chaussée est plus droite. Elle passe à Saint-Martial-de-Coculet, délimite ensuite les paroisses de Lonzac, Eschebrune et Bougneau, d'un côté, et celle de Saint-Martial, Jarnac-Champagne, Chadenac et Biron, de l'autre ; puis elle arrive à Pons ; de là à Gemozac et enfin à Royan.

XIII. — PONS à PÉRIGUEUX

A en juger par le nombre des voies qui s'y rencontraient, Pons a dû être au temps des Romains un centre important. Nous avons déjà vu qu'il était traversé par celles de Saintes à Bordeaux et de Sarrum à la mer.

Une autre reliait Pons à Périgueux. Depuis Avy, non loin de Pons, jusqu'à Guimps, dans le département de la Charente, c'est-à-dire sur une longueur de vingt kilomètres, elle avait été tirée au cordeau, et depuis elle n'a pour ainsi dire pas dévié.

Au delà de Guimps, où elle franchit le Tré, la ligne entre dans un pays accidenté et y décrit des courbes qui rendent difficile de la suivre. Nous croyons qu'elle passait à Challignac, puis entre Poullignac et Sainte-Souline, et qu'elle traversait la Tude non loin de Peudry.

Il y a dans la partie méridionale de la Saintonge et de

l'Angoumois des chemins dits de Charlemagne (1), qui sont probablement d'anciennes chaussées, mais sur lesquels nous manquons de renseignements précis. La ligne que nous recherchons est peut-être une de ces routes attribuées au grand empereur.

XIV. — PONS à COUTRAS

Cette ligne se détachait de la précédente à Avy, laissait Marignac un peu à droite, traversait le Tré au pont d'Usseau et, se tenant ensuite sur le plateau peu accidenté qui sépare le Tré de la Seugne, passait à l'Hôpital-de-Saint-Maurice, Léoville, Chantillac et Chevanceau, puis de là se dirigeait vers Montguyon.

Peut-être est-ce encore là un de ces chemins de Charlemagne dont nous parlions tout à l'heure.

Dans l'ancien cimetière de Chadenac, on a découvert, transformé en sarcophage, un milliaire qui doit provenir de cette chaussée. On n'y lit (2) qu'une seule distance, XXIV, qui ne saurait être celle de Saintes, situé à onze lieues seulement, mais qui est évidemment celle du *fines* des Santons et des Bituriges. En supposant, en effet, que la borne exhumée à Chadenac y ait été amenée du point de la voie le plus rapproché, c'est-à-dire des environs de Marignac, les vingt-quatre lieues nous portent, sur la route de Coutras, à la limite de l'ancien diocèse de Saintes, qui avait dû conserver celle de la cité Santone.

---

(1) *Rec. de la Commission des arts de la Charente-Inférieure*, IIe série, I. p. 121.

(2) L. Audiat, *Epigraphie santone*, pp. 4 et 189 ; Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, de 1880, p. 243.

Nous avons réservé jusqu'ici deux questions qui se sont plusieurs fois posées devant nous et que nous pouvons maintenant aborder avec l'autorité des faits constatés : celle de la concordance ou du désaccord de la Table et de l'Itinéraire pour certains parcours et celle de la valeur de la lieue gauloise.

Beaucoup d'archéologues considèrent la Table et l'Itinéraire comme des tableaux complets du réseau romain et, par suite, essaient de les mettre d'accord quand ils ne le sont pas, ni ne peuvent l'être, parce que, entre deux points qui sont les mêmes, ils indiquent des routes différentes.

Ni la Table ni l'Itinéraire ne contiennent le tableau complet des grands chemins de l'Empire. Il y a même des lignes importantes et en grand nombre qui ne figurent ni dans l'un ni dans l'autre de ces documents. La Table, moins encore par ses dimensions que par son singulier système graphique, était condamnée à en omettre beaucoup, de celles surtout qui vont du sud au nord. Quant à l'Itinéraire, il est douteux que l'auteur, auquel son plan n'imposait aucune gêne, ait eu l'intention de dresser le tableau complet du vaste réseau qui de la Grande-Bretagne s'étendait jusqu'au centre de l'Asie. Nous en donnerons comme preuve l'omission de la chaussée de Lyon à Saintes, l'une des quatre grandes artères de la Gaule.

Il suffit de faire le redressement de la Table pour s'apercevoir qu'il s'y trouve des lacunes, et de même si on figure sur une carte les parcours indiqués par l'Itinéraire

dit d'Antonin, ils produisent un tout autre effet que celui d'un tableau d'ensemble. On serait plutôt porté à croire à l'itinéraire d'un voyageur quelconque qui aurait consigné sur ses tablettes les tournées qu'il avait faites ou se proposait de faire, et qui, par des motifs tout personnels, ne prenait pas toujours le chemin le plus court.

Ainsi nous avons vu qu'entre Blaye et Saintes, au lieu de prendre la ligne directe, passant par Pons, il suit celle du littoral, qui le conduit à Talmont, et que de là, pouvant encore gagner la capitale des Santons par une route indiquée sur la Table, il préfère pousser jusqu'à Royan, et ne revient enfin rejoindre, à Saintes, le chemin de Poitiers qu'après avoir, depuis Blaye, allongé son parcours d'une douzaine de lieues.



Entre Bordeaux et Périgueux, il devient plus évident encore que l'auteur de l'Itinéraire a un tout autre but que de nous faire connaître la route la plus courte.

Partant de Bordeaux, il nous conduit d'abord à Agen ; puis, par Eysses, *Excisum*, il nous mène au passage, *trajectus*, de la Dordogne, dont la Table nous donne le nom :

Diolindum, la Linde; et ce singulier guide nous fait enfin arriver à Périgueux après un parcours de 126 lieues, tandis qu'en suivant la ligne indiquée par la Table nous n'en aurions eu que quarante-sept.

La Table et l'Itinéraire ont naturellement beaucoup de lignes ou de sections communes, mais même dans ce cas il ne faut pas oublier qu'ils ne sont pas un double l'un de l'autre. Après avoir été d'accord pour un parcours plus ou moins long, ils peuvent toujours, à une station quelconque, diverger ; ou bien, d'un point à un autre, Saintes et Blaye, par exemple, indiquer des routes différentes. Ce serait alors peine perdue que de chercher sur une même route des stations qui se trouvent sur deux, ou vouloir faire concorder des distances qui n'ont entre elles aucun rapport.

Dans l'étude que nous venons de faire et où nous avons eu tant de mesurages à opérer, tant de chiffres à contrôler, nous avons toujours admis, avec M. Aurès et contrairement à l'opinion de la Commission de la topographie des Gaules, que la lieue gauloise équivaut à 2,436 mètres. Aux données de la Table de Peutinger, de l'Itinéraire d'Antonin et des bornes milliaires nous avons comparé des mesures prises, non sur une carte à petite échelle, mais sur celle de l'état-major au 80,000^{e} ; non en une seule fois et comme à vol d'oiseau, d'une station à l'autre, mais par petites sections, en suivant aussi rigoureusement que possible le tracé du chemin. On a vu quel a été dans chaque cas le résultat de cette opération : le mesurage nous a conduit, pour les mansions, à des endroits

qui ont conservé des vestiges de leur passé ou même leur ancien nom, *Segora*, Saint-Clémentin, *Rauranum*, Rom, *Tamnum*, Talmont, *Condate*, l'Anglade, *Sarrum*, Sainte-Aquilière ou la Berche, etc., et, pour les *fines*, aux limites des anciens diocèses, dont les circonscriptions à l'origine ne différaient pas de celles des cités. De même pour les Ingrandes. Nous avons ainsi fixé sur une dizaine de points les frontières de huit anciens peuples de la Gaule.

Avant de clore ce travail nous voudrions rendre plus concluante encore cette évaluation de la lieue en l'expérimentant en grand.

Il y a une chaussée qui traverse toute notre région, de la Loire à la Gironde, c'est celle de Tours à Bordeaux. Elle est connue depuis longtemps et nous l'avons à notre tour décrite tout à l'heure. Son tracé à travers des plaines calcaires, où il n'a rencontré aucune difficulté sérieuse, a été fait comme au cordeau par longues sections, et on peut considérer comme négligeable l'écart entre le mesurage opéré sur la carte, c'est-à-dire sur une projection horizontale, et celui que les ingénieurs romains ont dû faire sur le terrain même, dont ils suivaient les ondulations. Cette voie figure tout entière sur la Table et pour la plus grande partie dans l'Itinéraire. On possède, en outre, un certain nombre de ses milliaires, dont les indications précises s'ajoutent à celles de la Table et de l'Itinéraire ou permettent de les contrôler. Sur ce chemin sont échelonnées sept stations, dont l'identification n'est guère plus discutable que celle de Cæsarodunum et de Burdigala, les deux têtes de ligne. La chaussée, enfin, traverse le territoire de quatre peuples et, par une heureuse chance, nous avons l'indication de leurs limites

soit sur les bornes soit dans l'Itinéraire ou la Table. Tous les moyens de contrôle sont donc ici réunis.

En somme, voici à quoi nous sommes arrivé pour cette ligne (1) : de Tours à Bordeaux, il y a 148 lieues, qui font 360 kilomètres et demi, au lieu de 364 à 365 qu'il y a réellement. La légère différence, qui ne fait pas deux lieues, provient des fractions toujours négligées entre les stations par les milliaires, la Table et l'Itinéraire.

Dans ce long parcours il n'y a un peu de doute sur le tracé qu'entre Blaye et Bordeaux. Si de nos calculs nous écartons cette section, il nous reste de Tours à Blaye 129 lieues, qui font 314,214 mètres, tandis qu'il y a près de 318 kilomètres. La différence provenant de l'omission des fractions est de trois à quatre kilomètres, c'est-à-dire de moins de deux lieues.

Si au contraire nous essayons d'appliquer au même parcours la lieue de 2,222 mètres, voici à quels résultats nous arrivons :

Les 102 kilomètres de Tours à Poitiers font 45 lieues et non 42, que porte la Table ;

Les 39 kilomètres de Poitiers à Rom donnent 17 lieues et non 16, comme le veut la Table, d'accord avec l'Itinéraire et les bornes ;

Entre Rom et Aunay, il y aurait 21 lieues, tandis que la Table, l'Itinéraire et les milliaires n'en ont inscrit que 20 ;

D'Aunay à Saintes la Table et l'Itinéraire se seraient trompés de 4 lieues ;

De Saintes à Talmont l'écart équivaudrait à une lieue ;

Il serait de deux entre Tamlont et Blaye ;

(1) Voir ci-dessus pp. 33, 58-64, 111, 88.

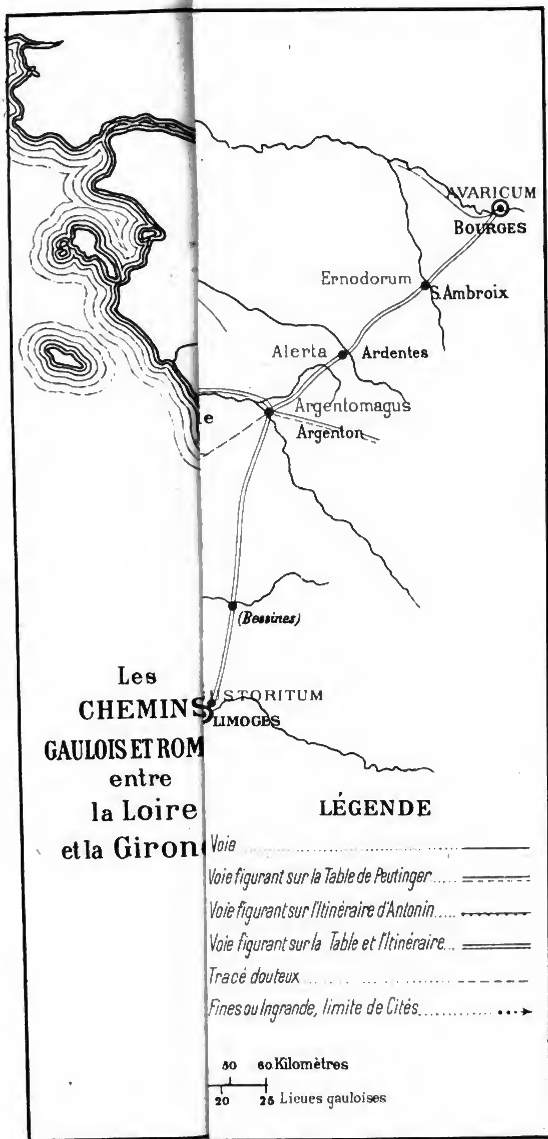
Et d'une entre Blaye et Bordeaux, si on tient compte de cette section.

En résumé, les 148 lieues de Tours à Bordeaux, si on les évalue à 2,222 mètres seulement, ne font que 329 kilomètres, c'est-à-dire 35 kilomètres de moins que la distance réelle. Ces 35 kilomètres font plus de 15 lieues qui, réparties entre les huit sections, constituent en moyenne un déficit de deux lieues entre une station et une autre.

Quant aux *fines* il faut, avec la lieue de 2,222 mètres, ou renoncer à tirer parti des indications de la Table, de l'Itinéraire et des bornes pour les fixer, ou se résigner à trouver partout ces données en désaccord avec les autres renseignements que nous possédons sur les limites des peuples de la Gaule.

TABLE

Poitiers. — Imp. Blais, Roy et Cie, 7, rue Victor-Hugo.


AVARICUM
BOURGES
Ernodorum
S. Ambroix
Alerta
Ardentes
Argentomagus
Argenton
(Bessines)
Les
CHEMINS
GAULOIS ET ROM
entre
la Loire
et la Giron
USTORITUM
LIMOGES
LÉGENDE
Voie
Voie figurant sur la Table de Peutinger
Voie figurant sur l'Itinéraire d'Antonin
Voie figurant sur la Table et l'Itinéraire
Tracé douteux
Fines ou Ingrande, limite de Cités
50
60 Kilomètres
20
25 Lieues gauloises

Extrait du Catalogue de la LIBRAIRIE CLOUZOT

EMILE GRIMAUD ET O. DE ROCHEBRUNE

Les Vendéens, poème, 1 vol. in-4° orné de 35 eaux-fortes.......... 40

POIRIER DE BEAUVAIS

Mémoires sur la Guerre de la Vendée. 1 vol. in-8.................. 2 »
Exemplaire sur papier à bras.................. 4 »

MARQUIS DE CUGNAC

Il y a cent ans, roman historique sur la Révolution.................. 3 »

DOM PAUL PIOLIN

Souvenirs de la Révolution dans les départements de l'Ouest, 1 vol. in-12 1 50
Exemplaire sur papier à bras.................. 3 »

MADAME DE SAPINAUD

Mémoires sur la Vendée, suivis de notices sur les généraux Vendéens et d'un voyage dans la Vendée, par M. Sapinaud de Bois-Huguet, 1 vol. in-12.......... 1 50

LA BOUTETIÈRE

Le Chevalier Sapinaud et les chefs Vendéens du Centre, 1 vol. pet. in-8°, tiré à 100 exemp. sur papier de Hollande.................. 5 »

B. FILLON ET O. DE ROCHEBRUNE

Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques, 2 vol. in-4°, sur papier à bras, orné de 120 eaux-fortes.................. 120 »

L'ABBÉ F. BAUDRY ET L. BALLEREAU

Puits funéraires gallo-romains du Bernard, 1 vol. in-8°.................. 5 »
Exemplaire sur papier à bras.................. 10 »

CHARLES D'HOZIER

Armorial général du Poitou, publié par H. Passier, 2 vol. in-8°.......... 18 »

EMILE MONNET

Archives politiques du département des Deux-Sèvres, 1789-1889. 2 vol. gr. in-8°, ornés de 74 portraits par G. Fraipont.................. 20 »
Exemplaire sur papier à bras.................. 30 »

B. LEDAIN

La Gâtine historique et monumentale, ouvrage accompagné d'eaux-fortes et de lithographies de E. Sadoux, petit in-fol.................. 60 »

A. CHARIER-FILLON

L'Ile de Noirmoutiers, péril et défense, 1 vol. in-8° accompagné de 9 cartes, sur papier à bras.................. 8 »

SAUZAY (PIERRE DE)

Roolles des bans et arrière-bans de la province du Poitou, Xaintonge et Angoumois, extraits des originaux par P. de Sauzay 1667 (1883), 1 vol. in-4°.................. 12 »

PORTRAITS DES GÉNÉRAUX VENDÉENS

Lithographies grand in-fol., avec le cachet fleurdelisé, dessiné par Zoé Belliard, et lithographiés par Sentex, épreuves à toute marge, très rares en cet état, chaque au choix.................. 5 »

Cadoudal.
Frotté, d'après Louise Bouteiller.
Stofflet.
Le prince de Talmont, d'après Guérin.

Poitiers. — Imp. Blais, Roy et Cie, rue Victor-Hugo, 7.

